

2026

Catalogue des cours



Former et perfectionner les professionnels de la police grâce à des programmes de formation et d'éducation novateurs depuis 1976

50 ans de force

Introduction

Le Collège canadien de police est une communauté d'apprentissage dynamique dont les campus sont situés dans la capitale nationale et à Chilliwack, en Colombie-Britannique. C'est aussi l'un des rares établissements d'enseignement canadiens qui forme des policiers de tout le Canada et même de l'étranger.

Le Collège canadien de police offre une formation avancée et spécialisée ainsi qu'un perfectionnement des cadres aux agents d'application de la loi de toutes les juridictions afin de les aider à lutter contre la criminalité et à accroître la sécurité des Canadiens. Grâce à son personnel hautement qualifié et à ses experts en la matière, le collège propose plus de 50 cours et ateliers avancés et spécialisés.

Ce document contient les descriptions de tous les cours offerts au Collège canadien de police, ainsi que les codes de cours et l'information sur le public cible, pour les programmes suivants :

- Formation sur les explosifs
- Identité judiciaire
- Techniques d'enquête
- Services de police autochtones
- Leadership
- Formation polygraphique et technique d'entrevue
- Criminalité technologique

L'objectif de ce document est d'aider les participants à sélectionner les cours qui répondront à leurs besoins de carrière dans le domaine de la police. Les descriptions des cours résument ce que les participants apprendront dans chaque cours.

Les descriptions du public cible précisent le public auquel s'adresse chaque cours et, parfois, certaines conditions préalables à la participation à un cours. Les conditions préalables sont jugées essentielles à la bonne compréhension et à l'achèvement d'un cours.

Le présent document reflète fidèlement le programme d'études du Collège canadien de police à compter de janvier 2026.

Des renseignements détaillés sur les cours et l'horaire du CCP sont disponibles sur le site Web du CCP à l'adresse suivante :
<https://www.cpc-ccp.gc.ca/programs-programmes/index-fra.htm>



Contactez-nous

Renseignements généraux

www.cpc-ccp.gc.ca

Bureau du registraire

Tel: 613-993-6033

cpc_registrar-registraire_ccp@rcmp-grc.gc.ca

Table des matières

Formation sur les explosifs	4
Radiographie numérisée	5
Cours de familiarisation avec les explosifs.....	5
Électronique EEA Niveau 1	6
Cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs.....	7
Cours de validation pour policiers-techniciens en explosifs	7
Cours d'enquête après détonation	8
Policier-technicien en explosifs-utilisation tactique	8
Identité judiciaire	9
Analyse lophoscopique avancée	10
Initiation à la morphologie des traces de sang	10
Cours avancé sur l'identité judiciaire	11
Cours d'enquête après détonation	11
Cours d'Identité judiciaire	12
Cours de comparaison d'élément de preuve matérielle	12
Cours de témoignage d'expert pour les membres de l'Identité judiciaire	13
Cours sur les procédures d'identité judiciaire potscatastrophe - Identification des victimes de catastrophes	13
Test de compétence pour les examinateurs d'empreintes digitales	14
Seuil de décision ACE-V	15
Techniques d'enquête	16
Incidents critiques.....	17
Négociateurs en situation de crise	17
Cours pour formateur des commandants en situation de crise - Niveau 300 (CI300)	17
Cours de commandant en situation de crise	18
Cours pour rédacteur lors d'incidents critique (CRIC)	19
Enquêtes sur les drogues	20
Cours sur les enquêtes de laboratoires clandestins	20
Techniques d'enquête sur les drogues.....	21
Formation sur la reconnaissance d'un environnement ambiant dangereux.....	21
Cours de Supervision de la sécurité du site	22
Formation d'enquête.....	23
Cours avancé sur les enquêtes sur les infractions sexuelles	23
Enquêtes financières	23
Cours d'enquêteur sur la traite de personnes.....	24
Cours d'interception des communications privées.....	24
Cours sur les techniques d'enquête anticorruption.....	25
Gestion des cas graves : Gestionnaire d'équipe	26
Techniques d'enquête sur les crimes majeurs	26
Cours spécialisé sur les techniques en matière de vols de véhicules	27
Soutien d'enquête	27
Cours de rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition.....	27
Expert du tribunal et de témoignage	28
Cours sur le crime organisé	28
Cours d'analyse de renseignements stratégiques	29
Cours d'analyse de renseignements tactiques	29
Enquêtes sur décès historiques non résolus	30
Système d'analyse des liens entre les crimes de violence	30
Cours sur les comportements des délinquants violents	31

Services de police autochtones	32
Stratégies de réduction des gangs autochtones	33
Solutions intégrées en matière de prévention de la violence et des mauvais traitements interpersonnels	33
Cours Police stratégique par l'action et le caractère (dans le cadre d'une approche autochtone)	34
Leadership	35
Orienter la profession : Leadership exécutif avancé dans l'application de la loi microprogramme	36
Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police	37
Coaching personnalisé en leadership	38
Prise de décisions améliorées fondées sur des données pour un service de police efficace:	
Transformer la police au moyen d'analyses	38
Accroître la responsabilité : l'art de mener des conversations difficiles	39
Intégration éthique de l'intelligence artificielle dans les services de police	39
Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers	40
Leadership inclusif pour les cadres policiers: Se pencher sur les véritables enjeux pour avoir une incidence réelle.....	42
Diriger des équipes d'application de la loi	42
Apprendre la vérité et diriger la réconciliation dans les services de police	43
L'auto-optimisation pour un rendement élevé dans les services de police	43
Réflexion stratégique pour dirigeants	44
Mener par l'exemple : la maîtrise de soi des dirigeants du milieu policier	44
Formation polygraphique et technique d'entrevue	45
Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête	46
Cours d'expertise en polygraphie.....	46
Cours sur les techniques d'entrevue d'enquête de sécurité	47
Criminalité technologique	48
Expertise judiciaire numérique	49
Examinateur en informatique judiciaire	49
Analyse sur la preuve par Internet	49
Techniques d'enquête de réseau	50
Acquisition et analyse d'appareils mobiles.....	50
Atelier d'analyse de processus actifs.....	51
Atelier sur l'analyse des registres	52
Expert du tribunal et de témoignage technique	52
Enquêtes en cybercriminalité	53
Technologies numériques pour enquêteurs	53
Cours d'enquêteur sur la cybercriminalité	54
Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement	55
Cours avancé d'analyse de renseignements de source ouverte	56
Enquêtes sur l'exploitation d'enfants via Internet.....	56
Exploitation des enfants via Internet au Canada.....	56
Cours avancé sur l'exploitation des enfants via Internet.....	57
Cours sur les enquêtes relatives au partage de fichiers poste-à-poste.....	57

Formation sur les explosifs



Radiographie numérisée



Code du cours : RADNUM

Description

Ce cours permet aux participants de devenir radiographes des services de police et de sécurité certifiés de niveau 1. Il prépare les policiers-techniciens en explosifs, le personnel de sécurité du gouvernement et les employés du domaine de la sécurité à utiliser des appareils de radiographie portatifs dans le but d'inspecter le contenu de colis. Les participants travailleront avec des générateurs de rayons X à piles et à faible consommation et utiliseront des appareils de radiographie numériques ainsi que des techniques de radiographie afin de produire des radiographies de qualité supérieure.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 2 jours

Taille de la classe : 12 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux membres d'organismes d'application de la loi et d'organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou territoriaux, au personnel de sécurité du gouvernement et aux autres personnes qui doivent suivre ce cours pour se conformer à des exigences d'emploi bien précises (p. ex. des spécialistes judiciaires ou des distributeurs d'équipement aux fins de démonstration).
- Les participants doivent posséder une expérience, une formation et un niveau d'études suffisants à la compréhension des principes et des procédures liés à la radiographie des services de police et de sécurité.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours de familiarisation avec les explosifs



Code du cours : CFE

Description

Ce cours porte sur les effets et la nature des explosifs. Il porte également sur les engins explosifs artisanaux et les dangers potentiels qu'ils présentent. Les participants examinent les applications théoriques, les effets et la nature des explosifs, et l'utilisation qu'en font les criminels et les terroristes. Beaucoup de temps est consacré aux démonstrations d'explosifs et aux exercices pratiques.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 3 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est proposé aux employés des services de police qualifiés et des agences de sécurité accréditées, ainsi qu'au personnel des forces de l'ordre, de l'armée et des agences gouvernementales pour qui une compréhension rudimentaire des explosifs est nécessaire afin de remplir efficacement leurs fonctions.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Électronique EEA Niveau 1

 **Code du cours :** EEAE 1

Description

Interprétation et reconstruction ainsi que compréhension des composantes électroniques dans la constitution d'Engins Explosifs Artisanaux (EEA). .

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique du cours sera donné Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique et pratique est enseigné en classe.

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 12 participants

Admissibilité et exigences

- Le cours s'adresse aux policiers techniciens en explosifs.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs

 **Code du cours :** CPTE

Description

Les policiers-techniciens en explosifs procèdent au désamorçage en utilisant de l'équipement et des appareils divers (p. ex. des dislocateurs, des robots, des combinaisons antibombe et de l'équipement de protection). Ils remplissent aussi leurs fonctions en faisant appel à différentes techniques, dont la méthode du crochet et de la corde, des techniques de fouille et des techniques de démontage manuel. Ce cours enseigne aux participants comment et dans quelles circonstances utiliser l'équipement et les techniques connexes pour désamorcer des explosifs et des Engins Explosifs Artisanaux (EEA).

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 24 jours

Taille de la classe : 12 participants

Travaux préalables au cours

- Les participants doivent suivre une série de formations préalables en ligne à leur rythme.
- Il faut compter de 8 à 10 heures pour suivre ces formations. Les participants auront jusqu'à trois mois pour le faire à partir de la date à laquelle ils recevront les instructions de ralliement.
- Pour participer au volet sur place du cours, les participants doivent obtenir une note minimale de 80 % à toutes les évaluations préalables.

Admissibilité et exigences obligatoires

Le cours est offert :

- aux policiers qui doivent remplir les fonctions de Policiers-Techniciens en Explosifs (PTE);
- aux services qui envisagent de créer un groupe de l'enlèvement des explosifs ou un groupe d'intervention en cas d'incident explosif;
- à d'autres personnes si le coordonnateur du cours le juge à propos. Les participants pourraient devoir présenter d'autres documents de leur superviseur immédiat afin de justifier le besoin de s'inscrire au cours.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours de validation pour policiers-techniciens en explosifs

 **Code du cours :** CVPTE

Description

Ce cours s'adresse aux policiers-techniciens en explosifs (PTEs) qui ont besoin d'une recertification. Les policiers-techniciens en explosifs de la GRC doivent suivre ce cours dans un délai de trois à cinq ans après avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPTE) et tous les trois ans par la suite. On recommande que les policiers-techniciens en explosifs d'autres services de police fassent de même. Le cours de validation permet aux PTE de s'assurer qu'ils possèdent toujours les compétences et les connaissances acquises pendant le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs et de se tenir au courant du nouvel équipement utilisé, des nouvelles procédures appliquées et des nouveaux dispositifs trouvés sur le terrain.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 12 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours est offert aux policiers-techniciens en explosifs qui ont besoin d'une recertification.
- Le cours doit être suivi dans un délai de trois à cinq ans après avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs et tous les trois à cinq ans par la suite.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours d'enquête après détonation



Code du cours : CEAD

Description

Ce cours prépare les participants à mener une enquête sur les lieux d'une explosion en examinant la théorie et les effets d'explosifs et en présentant de l'information et des éléments de preuve provenant d'enquêtes antérieures sur des lieux d'explosion. Les participants procèdent à l'évaluation de lieux d'explosion selon les plans opérationnels normalisés de leur organisation respective et l'aménagement recommandé par le poste de commandement du groupe de l'enlèvement des explosifs. Le cours comprend des exercices pratiques pour utiliser efficacement des méthodes de fouille et de tamisage, et recueillir, consigner, emballer et conserver des éléments de preuve. Du temps est aussi consacré à l'évaluation de preuves matérielles sur les lieux d'une explosion. En collaboration avec des organismes de soutien (laboratoires judiciaires publics, experts juridiques, etc.), les participants examinent des preuves et se préparer à une simulation de présentation devant les tribunaux.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux techniciens de l'identité judiciaire qui participent directement aux enquêtes après détonation ou aux enquêteurs chargés d'enquêter sur des lieux après une explosion pour le compte de leur organisme accrédité (p. ex. service de police ou service d'incendie).
- Si vous ne participez pas à des enquêtes après détonation, vous devez avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPTE) ou le cours de validation des policiers-techniciens des explosifs (CVPTE) au cours des cinq dernières années.
- Il est recommandé aux demandeurs de suivre le cours de Policiers-techniciens en explosifs – Reconnaissance et de reconstruction d'engins explosifs artisanaux avant de s'inscrire à celui-ci.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est la discréction du Collège canadien de police.



Policier-technicien en explosifs-utilisation tactique



Code du cours : PTE-UT

Description

Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exécuter en toute sécurité leurs tâches opérationnelles tactiques de policiers techniciens en explosifs et d'instructeurs auprès de groupes tactiques d'intervention (GTI) en formation l'entrée forcée avec explosifs (EFE) et pour faire des interventions en tant que responsables de l'ouverture de brèches à l'explosif ou de la fabrication de charges, ou en tant que conseillers des groupes tactiques d'intervention.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 9 jours

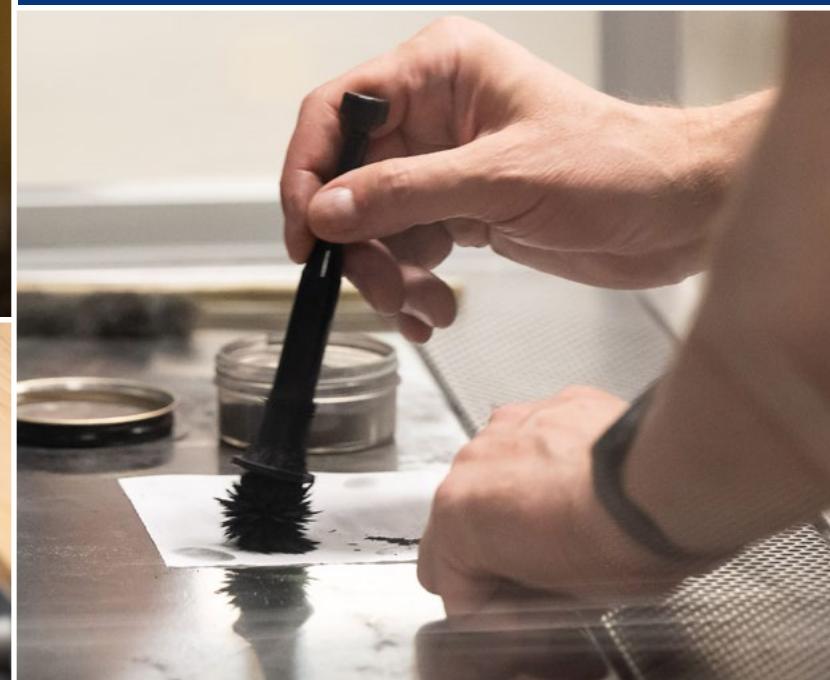
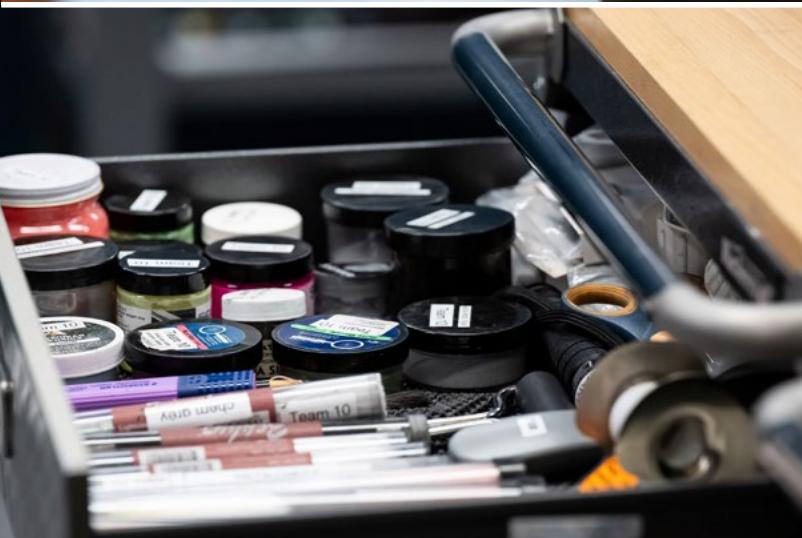
Taille de la classe : 12 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers-techniciens en explosifs.
- Les participants doivent avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPTE) et conserver leur certification. Une formation ou une certification équivalente peut être soumise aux fins d'examen au moment de s'inscrire.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Identité judiciaire



Analyse lophoscopique avancée



Code du cours : ALA

Description

Ce cours aide les spécialistes formés de l'identité judiciaire à analyser et à comparer des détails de crête difficiles ou inhabituels. Les participants font connaissance avec la méthode de l'analyse, comparaison, évaluation et vérification (ACE-V) et ils apprennent à réduire les partis pris et les sources d'erreur. Parmi les sujets abordés pendant le cours, mentionnons les décisions relatives au caractère suffisant et à l'exclusion des détails de crête, l'analyse de distorsion et les témoignages d'experts.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 20 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : salle de classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux spécialistes de l'identité judiciaire et aux techniciens en scène de crime à temps plein qui ont travaillé pour le service de l'identification dactyloscopique numérisée d'un service de police et qui possèdent deux années d'expérience opérationnelle dans ce rôle.
- Les participants doivent avoir réussi le cours Identité judiciaire (CIJ) ou un équivalent.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Initiation à la morphologie des traces de sang



Code du cours : IMTS

Description

Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître, mesurer et consigner la morphologie des traces de sang. Il explore la théorie, y compris la terminologie de la morphologie des traces de sang et les principes de physique s'appliquant aux tâches de sang. Les participants étudient des tests présomptifs, des réactifs chimiques et le processus d'identification, de documentation et de collecte d'échantillons appropriés pour l'analyse de l'ADN. La manipulation et l'emballage appropriés des échantillons afin d'éviter la contamination et la dégénérescence de l'ADN sont aussi abordés dans le cours. Les participants acquièrent des connaissances et des compétences par l'intermédiaire d'exercices pratiques et d'expériences au cours desquels ils observent la morphologie des gouttes de sang sur différentes surfaces, examinent l'orientation des gouttes, déterminent le point d'origine de ces dernières et perfectionnent leurs connaissances et leurs compétences relatives à l'examen des lieux d'un crime.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : les composantes théoriques sont enseignées en classe; les composantes pratiques peuvent se dérouler à l'intérieur et à l'extérieur dans diverses conditions météorologiques

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux spécialistes de l'examen des lieux de crimes à temps plein travaillant au sein d'un service de police accrédité ou aux profileurs criminels à temps plein.
- Les participants doivent avoir suivi avec succès le cours Identité judiciaire (CIJ) ou un cours équivalent.
- L'acceptation ou le refus des participants est à la discréction du Collège canadien de police.



Cours avancé sur l'identité judiciaire



Code du cours : CAIJ

Description

Le cours est offert pour améliorer les compétences des agents d'identité judiciaire dans les domaines de la reconnaissance, de la collecte, de l'examen et de la présentation d'éléments de preuve. Le cours vise à montrer l'importance d'assurer la coordination des compétences entre les spécialistes judiciaires et les autres employés spécialement formés dans des domaines connexes et les exigences qui s'y rattachent.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : Le volet théorique du cours sera donné en salle de classe et nécessitera l'utilisation d'un système de gestion de l'apprentissage (SGA). Le volet pratique aura lieu dans un laboratoire judiciaire, à l'extérieur si possible.

Admissibilité et exigences

- Ce cours s'adresse aux employés qui répondent aux critères suivants :
- Avoir réussi le cours en identité judiciaire ou un équivalent. (Un cours équivalent est un cours qui enseigne les principes de base de la photographie, de la dactyloscopie et de l'examen de lieux de crime, ce qui comprend la collecte, l'identification, la préservation et la présentation de différents types d'éléments de preuve matériels.) Il faut transmettre le document certifiant la réussite d'un cours équivalent au moment de présenter sa candidature.
- Travailler actuellement comme agent d'identité judiciaire à temps plein, c.-à-d. travailler dans le domaine de la photographie, de la dactyloscopie, de l'examen de lieux de crime, de la collecte ou de la présentation d'éléments de preuve et de la comparaison d'éléments de preuve matériels.
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience à titre d'agent d'identité judiciaire.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège.



Cours d'enquête après détonation



Code du cours : CEAD

Description

Ce cours prépare les participants à mener une enquête sur les lieux d'une explosion en examinant la théorie et les effets d'explosifs et en présentant de l'information et des éléments de preuve provenant d'enquêtes antérieures sur des lieux d'explosion. Les participants procèdent à l'évaluation de lieux d'explosion selon les plans opérationnels normalisés de leur organisation respective et l'aménagement recommandé par le poste de commandement du groupe de l'enlèvement des explosifs. Le cours comprend des exercices pratiques pour utiliser efficacement des méthodes de fouille et de tamisage, et recueillir, consigner, emballer et conserver des éléments de preuve. Du temps est aussi consacré à l'évaluation de preuves matérielles sur les lieux d'une explosion. En collaboration avec des organismes de soutien (laboratoires judiciaires publics, experts juridiques, etc.), les participants examinent des preuves et se préparer à une simulation de présentation devant les tribunaux.

Format et prestation

Cadre de prestation : Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans un champ de démolition.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux techniciens de l'identité judiciaire qui participent directement aux enquêtes après détonation ou aux enquêteurs chargés d'enquêter sur des lieux après une explosion pour le compte de leur organisme accrédité (p. ex. service de police ou service d'incendie).
- Si vous ne participez pas à des enquêtes après détonation, vous devez avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPTE) ou le cours de validation des policiers-techniciens des explosifs (CVPTE) au cours des cinq dernières années.
- Il est recommandé aux demandeurs de suivre le cours de Policiers-techniciens en explosifs – Reconnaissance et de reconstruction d'engins explosifs artisiaux avant de s'inscrire à celui-ci.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est la discrétion du Collège canadien de police.



Cours d'Identité judiciaire



Code du cours : CIJ

Description

Les membres des équipes de l'identité judiciaire doivent suivre une formation structurée très spécialisée avant de pouvoir se rendre sur les lieux de crimes et fournir des éléments de preuve en cour. Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans les domaines du relevé dactyloscopique, des comparaisons matérielles, de la photographie judiciaire, de l'imagerie numérique et des techniques d'analyse des lieux de crimes. Il explique aussi comment identifier, recueillir, examiner, conserver et présenter les éléments de preuve.

Veuillez noter que les logiciels suivants seront utilisés durant le cours et il serait avantageux pour vous de vous familiariser avec eux : Adobe Photoshop, Adobe Bridge, CSpix Comparator, Scene PD, Corel Video Studio, Adobe Acrobat et l'environnement Windows (Word, Excel, etc).

Format et prestation

Durée du cours : 38 jours

Taille de la classe : 20 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : les composantes théoriques sont enseignées en classe; les composantes pratiques peuvent se dérouler à l'intérieur et à l'extérieur dans diverses conditions météorologiques

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux personnes qui exercent ou qui s'apprêtent à exercer des fonctions de spécialiste en identité judiciaire à temps plein au sein d'un organisme d'application de la loi disposant d'un service d'identité judiciaire fonctionnel ou prévoyant en établir un pendant l'exercice financier en cours.
- L'acceptation ou le refus des participants est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours de comparaison d'élément de preuve matérielle



Code du cours : CCEPM

Description

Les éléments de preuve matérielle sont divers objets ou empreintes d'objets qui permettent d'établir qu'un crime a été commis ou qu'un lien existe entre celui-ci et la victime ou l'auteur. L'examen des preuves matérielles par un enquêteur judiciaire est généralement effectué à des fins d'identification et de comparaison. L'identification vise à déterminer l'identité physique ou chimique d'une substance avec une certitude aussi absolue que le permettent les techniques d'analyse existantes. La comparaison, elle, vise à déterminer si l'échantillon prélevé et l'échantillon de contrôle ont une origine commune, en les soumettant aux mêmes tests et examens.

Le cours de comparaison d'élément de preuve matérielle vise à inculquer au personnel de l'Identité judiciaire les méthodes structurées d'examen judiciaire des éléments de preuve ainsi que les connaissances et les compétences nécessaires à l'expertise de lieux de crime et aux processus de collecte de preuves médico-légales.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 20 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : les composantes théoriques sont enseignées en classe; les composantes pratiques peuvent se dérouler à l'intérieur et à l'extérieur dans diverses conditions météorologiques

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert au personnel chargé de l'application de la loi et employé comme personnel d'identification médico-légale dans un rôle où les comparaisons physiques sont effectuées.
- Les personnes inscrites doivent avoir terminé le Cours d'Identité judiciaire (CIJ) ou l'équivalent, ou la phase II du programme de formation des apprentis en identification judiciaire.
- L'acceptation ou le refus du cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours de témoignage d'expert pour les membres de l'Identité judiciaire

 **Code du cours :** CTEXP-IJ

Description

Les enquêteurs de l'identité judiciaire ont des connaissances, des compétences et de l'expérience ou ont suivi de la formation leur permettant de fournir des avis scientifiques, techniques ou spécialisés pour aider le juge des faits à comprendre les éléments de preuve ou à déterminer les faits en cause. À ce titre, les témoins experts font partie intégrante des équipes d'enquête et de poursuite.

Le cours explique aux participants ce que l'appareil judiciaire attend du témoignage d'opinion au regard du Code criminel et leur enseigne comment produire un curriculum vitæ (CV) et un rapport d'opinion portant sur leur domaine d'expertise.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : salle de classe

Admissibilité et exigences

- Pour être admis au cours, les participants doivent être experts en constatations criminelles à plein temps au sein d'un service de police accrédité.
- Les participants doivent avoir réussi le cours en identité judiciaire du Collège canadien de police ou un cours équivalent.



Cours sur les procédures d'identité judiciaire postcatastrophe - Identification des victimes de catastrophes

 **Code du cours :** PIJPC-IVC

Description

Chacune des mesures prises par le personnel de la sécurité publique, y compris l'application de la loi, sur les lieux d'une catastrophe ou d'un incident à grande échelle peut avoir une incidence déterminante sur l'identification des victimes et toute enquête criminelle subséquente. La coordination des interventions interorganismes à la suite de catastrophes ou d'incidents ayant provoqué des décès de masse s'accompagne d'un ensemble d'exigences particulièrement complexes.

Que ce soit dans le but de préserver les éléments de preuve aux fins d'une enquête criminelle ou de gérer efficacement l'identification des victimes, le soutien aux policiers et leur sécurité sont essentiels au succès de la mission.

Ce cours traite des méthodes qui ont déjà été utilisées avec succès pour l'identification des victimes de catastrophes (IVC) ainsi que des méthodes employées pour recueillir les éléments de preuve sur les lieux de catastrophes pouvant être d'origine criminelle.

Format et prestation

Durée du cours : La durée du cours est de cinq jours ouvrables.

Taille de la classe : 32 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : Le volet pratique se donne soit dans une salle de travail de groupe, soit à l'extérieur.

Admissibilité et exigences

- Les participants recevront un travail à effectuer avant le début du cours. Ce travail comprend la présentation d'un exposé le premier jour du cours.



Test de compétence pour les examinateurs d'empreintes digitales

 **Code du cours :** TCEED

Description

Le test de compétence fait partie intégrante d'un système de gestion de la qualité et permet d'évaluer les performances des examinateurs d'empreintes digitales dans la réalisation d'examens indépendants (analyse, comparaison, évaluation et vérification) d'empreintes de crêtes papillaires.

Le test de compétence permet également de s'assurer que les performances globales du prestataire de services de police scientifique et de son personnel soient contrôlées et évaluées, de sorte que les problèmes de qualité puissent être identifiés et que des mesures correctives soient prises.

Format et prestation

En ligne

Durée du cours : 5 heures (Les participants auront 10 jours pour compléter leur formation à partir de la date de confirmation de leur inscription).

Taille de la classe : Ne s'applique pas à ce cours.

Cadre de prestation : Formation en ligne au rythme de chacun.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce test de compétence est mis à la disposition des examinateurs formés dans le domaine des empreintes digitales.
- Les personnes inscrites doivent avoir suivi avec succès un cours d'au moins huit semaines offert par un institut universitaire externe (Collège canadien de police, Collège de police de l'Ontario) ou un cours interne comparable de la Section de l'identité judiciaire (SIJ) offert par l'organisation ou l'agence de la SIJ.
- L'acceptation ou le refus de participer aux tests de compétence est à la discrétion du Collège canadien de police (CCP).

Exigences logicielles

- L'utilisation et l'installation des produits suivants sont nécessaires pour effectuer ce test.
- CSpix ou un logiciel de comparaison équivalent tel que Adobe Photoshop.
- Chrome ou Microsoft Edge, avec Java script et cookies activés.
- Accès à l'internet à haut débit (câble ou DSL).
- Vous devez également être capable d'ouvrir des fichiers JPG, TIF et ZIP.



Seuil de décision ACE-V

 **Code du cours :** SDACEV

Description

L'objectif du cours sur le seuil de décision ACE-V est d'aider les examinateurs d'empreintes digitales canadiens à établir un seuil de décision qui permettra de tirer des conclusions correctes en utilisant le processus d'analyse, de comparaison, d'évaluation et de la vérification. (ACE-V).

Les examinateurs de tout niveau d'expérience peuvent bénéficier de ce cours. La formation peut les aider à remédier aux limitations identifiées lors des tests de compétence, de leur entraînement ou au cours de cas effectués au travail. Le cours peut également servir de préparation aux tests de compétence, ou pour aider les examinateurs à maintenir leurs connaissances dans le monde des empreintes digitales.

Format et prestation

En ligne

Durée du cours : 10 heures (Les participants auront 15 jours pour compléter leur formation à partir de la date de confirmation de leur inscription).

Taille de la classe : Ne s'applique pas à ce cours.

Cadre de prestation : Formation en ligne au rythme de chacun.

Inscription

Les inscriptions à ce cours peuvent être soumises entre la date de début de session et la date de fin de session indiquées sur cette page web.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est mis à la disposition des examinateurs d'empreintes digitales canadiens formés dans ce domaine.
- Les personnes inscrites doivent avoir suivi avec succès un cours d'au moins huit semaines offert par un institut universitaire externe (Collège canadien de police, Collège de police de l'Ontario) ou un cours interne comparable de la Section de l'identité judiciaire (SIJ) offert par l'organisation ou l'agence de la SIJ.
- L'acceptation ou le refus de suivre le cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Logiciel requis

- Adobe Photoshop ou tout autre logiciel de comparaison équivalent tel que CSIPix est requis pour suivre ce cours.
- Adobe Acrobat Reader 2020 (ou une version plus récente).
- Chrome ou Microsoft Edge, avec JavaScript et les cookies activés.
- Accès Internet haut débit (câble ou DSL).



Techniques d'enquête



Négociateurs en situation de crise

Code du cours : NEGOTN

Description

Des compétences spécialisées sont nécessaires pour gérer efficacement des incidents liés à des prises d'otages et à des personnes barricadées contre les autorités. À tout moment, les services de police peuvent devoir faire appel à des personnes et à des services qui sont en mesure de traiter de telles situations. Ce cours présente aux policiers l'art de négocier les conditions de libération des otages. Il permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences essentielles aux négociateurs pour amener les preneurs d'otages ou les personnes barricadées à se rendre de façon pacifique.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 16 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe et les exercices pratiques se déroulent dans des salles de travail

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux négociateurs choisis par le service de police pour les situations de prise d'otages ou de personnes barricadées.
- Les participants doivent posséder au moins cinq années d'expérience opérationnelle.
- Les participants doivent posséder des aptitudes supérieures à la moyenne en matière de techniques d'entrevue, de communication et d'écoute. Ils doivent aussi être capables de travailler dans des conditions de stress élevé pendant de longues périodes.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours pour formateur des commandants en situation de crise - Niveau 300 (CI300)

Course code: CI300

Description

La formation de formateurs au commandement des incidents (CI300) de niveau 300 est destinée aux agents chargés de former les membres appelés à prendre le commandement d'un incident critique jusqu'à sa résolution ou sa relève par un commandant CIC. Ces formateurs offrent une formation au personnel qui encadrera d'autres officiers et sera chargé de gérer les risques et la responsabilité des opérations de première ligne lors des premières interventions :

1. Suspects armés et barricadés
2. Prises d'otages
3. Enlèvements
4. Troubles spontanés de l'ordre public
5. Autorisation de mandat de perquisition à haut risque

Les participants seront formés aux exigences spécifiques de la formation CI300 au sein de leur organisation. La réussite de la formation CI300 est un prérequis pour l'inscription au Cours de commandant en situation de crise (CCP) du CCP.

La formation est axée sur l'enseignement et la présentation de contenu relatif à :

1. ICLEAR
2. NRA
3. Priorités de sécurité
4. Prise de décisions
5. Plans de confinement et de réaction

Après avoir réussi la formation, les participants recevront tous les plans de leçons requis par le CCP et seront reconnus comme instructeurs accrédités CI300 par l'Association canadienne des commandants d'intervention critique (ACCCP) et le Collège canadien de police. Les agents formés par ces instructeurs pourront postuler au cours CIC du CCP.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 16 étudiants

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne

Admissibilité et exigences obligatoires

Ce cours s'adresse aux agents chargés de former les membres appelés à prendre le commandement d'un incident critique de niveau CI300. Les candidats doivent fournir une lettre de leur superviseur attestant qu'ils seront l'instructeur principal du cours CI300 de l'agence et qu'ils superviseront l'administration et l'enseignement du cours.



Cours de commandant en situation de crise

Code du cours : CCOMSC

Description

Par situation de crise, on entend des incidents critiques imprévus, comme des prises d'otages, des personnes barricadées, des situations de violence en milieu de travail ou d'autres situations de crise. Ces incidents ont une grande incidence sur la sécurité publique. Le personnel d'intervention en situation de crise doit être doté de compétences et de capacités organisationnelles spéciales pour la maîtriser. Ce cours aide à préparer les cadres policiers chargés d'assumer le commandement d'opérations policières en situation de crise. Il leur permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences et d'utiliser des pratiques et des procédures reconnues essentiellement pour planifier et diriger ces opérations de façon efficace et efficiente.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 16 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : salle de classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux superviseurs de police qui doivent assumer et conserver le commandement des opérations policières en situation de crise, notamment en cas de prise d'otages ou de personne barricadée
- Les participants doivent avoir suivi le cours de Réponse initiale aux incidents critiques (ICIR) ou le cours de Déploiement rapide à actions immédiates (IARD) ou le Gestionnaire des incidents critiques (CIM) ou le cours Réponse immédiates IR 100, IR 200, IR 300 ou l'équivalent
- Les participants doivent faire partie d'un organisme doté de capacités en matière d'accès forcé aux explosifs (AFE) et de sauvetage d'otages. Les organismes qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour effectuer des AFE et des sauvetages d'otages doivent avoir signé un protocole d'entente avec un service de police ayant ces ressources

- Les participants devront avoir suivi le cours Système de commandement des interventions ICS 100 ou le cours Système de gestion des incidents IMS 100, ou une formation sur la gestion des incidents ou une formation équivalente
- Les participants doivent posséder une expérience opérationnelle récente
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police
- Une lettre de recommandation



Cours pour rédacteur lors d'incidents critique (CRIC)

🎯 **Code du cours :** CPRC

Description

Les préposés au registre des communications en cas d'incident critique travaillent en conjoncture avec les services de négociation en situation de crise et se servent de différents outils de pointe pour prendre des notes et consigner un incident du début à la fin. Les préposés au registre des communications en cas d'incident critique sont indispensables à la reconstruction d'un événement, y compris le raisonnement sous-jacent au processus de décision. Ce cours porte sur les principales responsabilités qu'un préposé au registre des communications en cas d'incident critique assume au sein du système de commandement des interventions. Il aborde et illustre l'importance de tenir un dossier précis et complet des actions et des décisions du chef des interventions (CI).

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 18 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe et les exercices pratiques se déroulent dans des salles de travail

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux membres réguliers, aux membres civils et aux employés de la fonction publique
- Les participants doivent avoir réussi le cours en ligne Incident Command Systems (ICS) 100 du Justice Institute (en anglais seulement). Note : Le cours en ligne Introduction au Système de gestion des incidents, offert par Gestion des situations d'urgence Ontario, est l'équivalent du prérequis ICS 100.
- Les participants doivent posséder une cote de sécurité élevée ou satisfaire à l'exigence équivalente pour les préposés au registre des communications en cas d'incident critique dans leur service
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police
- Seuls les participants potentiels avec une lettre de recommandation du Coordonnateur Scribe de votre service de police respectif seront considérés. En l'absence de celui-ci, vous pouvez fournir une lettre de soutien de la part de votre coordonnateur du commandement des incidents



Cours sur les enquêtes de laboratoires clandestins

 **Code du cours :** CELC

Description

Ce cours permet aux participants d'acquérir les compétences, les connaissances et les techniques d'enquête nécessaires afin de mener à bien les enquêtes relatives aux laboratoires clandestins et démonter les installations en toute sécurité. Il renforce la démarche professionnelle adoptée lors d'enquêtes de laboratoires clandestins. On examine également les tendances liées à différentes amphétamines (métamphétamine, MDMA) et aux opioïdes synthétiques (fentanyl, W, AH et composé U), de même que les procédures liées à leur manipulation sécuritaire.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 18 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe; les exercices pratiques se déroulent dans un laboratoire clandestin simulé et les synthèses de drogues ont lieu dans un laboratoire

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours est destiné aux policiers qui sont ou qui seront affectés à temps plein à un groupe spécialisé ayant le mandat d'enquêter sur les infractions liées aux drogues ou prenant part à des enquêtes sur des laboratoires clandestins.
- Les participants doivent avoir suivi avec succès le cours sur les techniques d'enquête sur les drogues (CTED) du CCP ou un cours équivalent. Alternativement, les participants doivent démontrer une combinaison acceptable de formation et/ou d'expérience.
- Le cours comprend des exercices pratiques qui exigent un effort physique. En raison de la tension exercée sur les systèmes cardiovasculaire et pulmonaire par le port de l'équipement de protection respiratoire, les participants doivent être en bonne condition physique. Les inscriptions de policiers ayant des restrictions médicales opérationnelles (p. ex. asthme, tension artérielle) ne seront pas acceptées.

- Pendant le cours, tous les participants devront porter un masque facial; pour cette raison, les hommes devront être rasés de près, y compris sur le menton.
- On recommande fortement aux participants de se familiariser avec la politique de leur service de police sur les laboratoires clandestins, l'annexe VI de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et le Règlement sur les précurseurs.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Techniques d'enquête sur les drogues



Code du cours : CTED

Description

L'enquête policière de lutte antidrogue se distinguent de l'enquête criminelle habituelle en matière de drogue, l'enquête policière de lutte antidrogue se mène pendant que le crime se commet. Dans de nombreux cas, les suspects sont déjà connus et l'enquête sert à monter contre eux un dossier qui pourra être présenté en cour, à identifier les autres membres de l'organisation trafiquante et à saisir autant de biens liés à la drogue que possible. Le cours s'adresse aux policiers qui ont une expérience limitée des enquêtes sur des infractions relatives aux drogues.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe; la synthèse des drogues se déroule dans un laboratoire et d'autres exercices pratiques ont lieu à différents endroits (p. ex. dans des véhicules)

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux policiers qui ont une expérience limitée quant aux enquêtes sur des infractions relatives aux drogues, qu'ils travaillent en civil ou en uniforme.
- Le Collège canadien de police pourra envisager d'y inscrire d'autres participants, s'il le juge à propos.
- Les participants doivent avoir réussi le Cours sur la gestion des sources humaines approuvé par leur service de police. En ce qui concerne les membres de la GRC, il s'agit du cours en ligne offert sur Agora et intitulé « Introduction aux sources humaines ».
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Formation sur la reconnaissance d'un environnement ambiant dangereux



Code du cours : FREAD

Description

Des matières dangereuses peuvent être produites à la suite de crimes comme l'exploitation illégale de laboratoires clandestins et les crimes contre l'environnement et lors d'enquêtes faisant suite à un incendie. Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour les aider à reconnaître l'équipement de protection approprié après avoir procédé à une évaluation des risques pour l'environnement. Cette évaluation doit tenir compte des risques toxiques connus et inconnus et des objectifs opérationnels des groupes qui fournissent un soutien à la police. Les participants prennent part à des scénarios pratiques qui portent sur les méthodes employées dans les laboratoires clandestins, les risques chimiques et physiques, la surveillance de la qualité de l'air, les procédures pour enfiler et retirer l'équipement de protection individuelle et la décontamination.

Format et prestation

Durée du cours : 4 jours

Taille de la classe : 18 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe et des exercices pratiques se déroulent dans un bâtiment pour la formation par scénarios (p. ex. un fumoir ou un laboratoire clandestin simulé)

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux personnes faisant partie des services de soutien spécialisé, notamment :
 - les groupes tactiques d'intervention (GTI);
 - les enquêteurs judiciaires;
 - les enquêteurs chargés d'incendies criminels qui peuvent devoir intervenir dans des conditions dangereuses;
 - les installateurs de dispositifs d'enquête (ou l'équivalent);
 - les membres de la Section des techniques de sécurité (ou l'équivalent);
 - les techniciens dans les domaines mécanique et électrique;
 - tout enquêteur qui achève un programme de stage dans une des disciplines mentionnées.
- Les participants doivent avoir réussi l'un de cours ou programmes suivants :
 - cours d'identité judiciaire (FIC) (ou l'équivalent);

- cours du Groupe tactique d'intervention (cours de base ou sur les fonctions d'assaut);
- cours d'enquête sur les incendies criminels (ou l'équivalent);
- programme de stage d'installateur de dispositifs d'enquête;
- programme de stage en techniques de sécurité.
- Le cours comprend des exercices pratiques qui exigent un effort physique. En raison de la tension exercée sur les systèmes cardiovasculaire et pulmonaire par le port de l'équipement de protection respiratoire, les participants doivent être en bonne condition physique. Les inscriptions de policiers ayant des restrictions médicales opérationnelles (p. ex. asthme, tension artérielle) ne seront pas acceptées.
- Pendant le cours, tous les participants devront porter un masque facial; pour cette raison, les hommes devront être rasés de près, y compris sur le menton.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours de Supervision de la sécurité du site

Code du cours : CSSS

Description

Ce cours fournit aux agents expérimentés de sécurité sur les lieux des connaissances approfondies sur les laboratoires clandestins. Il renforcera leur capacité à superviser en toute sécurité le démantèlement de divers types de laboratoires clandestins.

Format et prestation

Durée du cours : 4 jours

Taille de la classe : 8 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : les portions théoriques sont offertes en classe. Des exercices pratiques ont lieu dans des laboratoires clandestins simulés

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers qui :
 - sont des enquêteurs formés en laboratoires clandestins;
 - ont renouvelé annuellement leur accréditation au cours des trois dernières années civiles.
- Les personnes inscrites doivent envoyer des preuves de leurs renouvellements avec l'inscription au cours.
- Les personnes inscrites doivent avoir suivi le cours de base sur les laboratoires clandestins dans l'un des endroits suivants :
 - le Collège canadien de police
 - le Collège de police de l'Ontario
- toute personne qui n'a pas suivi le cours sur les laboratoires clandestins du CCP ou du CPO de l'Ontario, mais qui souhaite participer au CSSS, peut soumettre une demande de considération spéciale. Cette demande sera examinée par l'instructeur principal et l'officier responsable des services de police avancés et spécialisés
- Indiquez l'année et le lieu de la formation sur votre formulaire d'inscription.



Cours avancé sur les enquêtes sur les infractions sexuelles



Code du cours : CAEIS

Description

Ce cours présente aux enquêteurs les techniques d'enquête avancées, les pratiques exemplaires et les principes juridiques essentiels pour traiter et résoudre les cas complexes de violence sexuelle (présence de drogue et d'alcool, anciennes infractions sexuelles, agresseurs n'ayant aucun lien avec la victime, violence entre partenaires intimes, etc.). Les participants se pencheront sur des sujets tels que les techniques d'entrevue tenant compte des traumatismes, la science du comportement, les techniques d'enquête et les nuances du consentement dans les contextes juridiques. Au moyen d'exposés, d'études de cas et d'exercices pratiques, les participants amélioreront leurs compétences en matière d'enquête sur les infractions sexuelles, tout en utilisant une approche centrée sur la victime.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 30 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : Salle de classe

Admissibilité et exigences

- Ce cours est offert aux enquêteurs d'expérience spécialisés dans les enquêtes sur les infractions sexuelles complexes, aux enquêteurs affectés à un groupe d'enquête sur les infractions sexuelles et aux superviseurs qui encadrent des équipes qui participent à des enquêtes sur des infractions sexuelles
- Ce cours est aussi offert aux procureurs chargés d'affaires de crimes sexuels
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police



Enquêtes financières



Code du cours : CEFIN

Description

Ce cours fournit aux enquêteurs des outils pour les aider à recueillir et à protéger les éléments de preuve nécessaires à la condamnation d'individus impliqués dans des crimes financiers. Il porte sur la reconnaissance des crimes associés à la manipulation des marchés financiers, et aux fraudes en valeurs mobilières, à la cybercriminalité, aux vols d'identité, aux différents types de fraudes et au recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent). Ils sont initiés à une variété de techniques qui peuvent être utilisées pour rassembler et sécuriser les preuves tout en respectant la loi. Des ressources spécialisées en la matière sont invités à faire part de leur expérience. On encourage les participants à réfléchir de manière critique lors des mises en situation.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours comprend une partie en ligne et une en personne.

- Partie 1 : Exigences de travail Les exigences de travail suivantes s'appliquent au participant après la confirmation de son acceptation au cours et doivent être soumises à la date déterminée par l'instructeur.
- Les participants doivent réussir les modules en ligne et l'examen (partie I) avant le début de la partie en classe (partie II)
- Les participants qui ne remplissent pas avec succès les conditions de travail de la partie I ne seront pas acceptés pour poursuivre la partie II (en classe) du cours CEFIN
- Partie 2 : Ce cours est dispensé en personne au CPC et comprend des présentations en personne et un apprentissage basé sur des scénarios

Durée du cours :

- Partie 1 : Environ 40 heures de formation en ligne à votre rythme, à compléter en un mois
- Partie 2 : 5 jours en personne

Taille de la classe : 30 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est ouvert aux enquêteurs d'une unité d'enquête d'un organisme d'application de la loi fédéral, provincial, municipal ou international reconnu
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police



Cours d'enquêteur sur la traite de personnes



Code du cours : CETP

Description

La traite des personnes est le commerce d'êtres humains principalement dans le but de les forcer à travailler ou de les exploiter sexuellement. Ce cours porte sur le monde de la traite des personnes et les répercussions législatives pour les organismes d'application de la loi et les victimes d'exploitation sexuelle et de travaux forcés, que ce soit au pays ou à l'étranger.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique se déroule dans les salles d'atelier.

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux enquêteurs des organismes d'application de la loi affectés à un groupe des crimes sexuels, à un groupe de la moralité, à un groupe spécialisé dans les crimes graves, à un groupe de l'intégrité des frontières, à un groupe de lutte contre les drogues et le crime organisé ou à un groupe mixte chargé de lutter contre la traite de personnes ou le crime organisé
- Ce cours est aussi offert aux procureurs généralement affectés à la traite de personnes, aux affaires de crimes sexuels, aux crimes graves, au crime organisé et à l'intégrité des frontières
- Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.



Cours d'interception des communications privées



Code du cours : CICP - partie VI

Description

Ce cours s'agit d'un cours avancé de rédaction de demandes juridiques visant à aider les participants à comprendre la partie VI du Code criminel et à appliquer les exigences législatives relatives à l'autorisation d'interception de communications privées, y compris l'écoute électronique d'urgence, le consentement d'une seule partie et les autorisations d'écoute électronique complète.

Pendant la durée du cours, les participants sont exposés aux principes d'écoute électronique ainsi qu'aux exigences juridiques et rédactionnelles pour obtenir des autorisations d'interception de communications privées. Le cours suit une approche d'apprentissage basée sur des problèmes fondée sur des scénarios de cas factuels, suivi de présentations sur des questions spécifiques et d'évaluations individuelles fait par des ressources spécialisées en la matière.

En plus des présentations, les participants recevront du matériel de scénarios qu'ils devront utiliser pour rédiger leur affidavit et leurs motifs de croire. L'instructeur du cours et les animateurs/chefs d'équipes examineront et évalueront les affidavits des participants et les autorisations qui les accompagnent. Des commentaires seront fournis pour guider les participants dans leur apprentissage dans le but de préparer des documents qui répondent aux normes minimales qui seraient évaluées par le tribunal.

Format et prestation

Durée du cours : 12 jours

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Devoir préalable au cours : Lectures et travail de rédaction préparatoires (environ 15 heures, à rythme libre)

Devoirs en dehors des heures de cours : Les participants doivent être prêts à effectuer entre 45 et 55 heures d'études et de travaux en dehors des heures de cours (notamment la fin de semaine)

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux policiers au Canada qui rédigent des affidavits dans le cadre d'enquêtes avec écoute électronique ou qui sont appelés à le faire. Il peut également être offert aux procureurs de la Couronne d'organismes fédéraux ou provinciaux chargés de poursuites, si le Collège canadien de police (CPC) l'autorise
- L'applicant doit avoir de l'expérience dans la rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition/affidavit et de mandats/ordonnances
- Les demandes doivent inclure des documents démontrant que le demandeur a suivi avec succès un cours de rédaction de mandats de perquisition de niveau intermédiaire, comme le cours de rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition, ou un équivalent reconnu par le CPC. Le niveau intermédiaire correspond à un cours d'au moins cinq jours
- Les candidatures doivent inclure des documents démontrant que le candidat a réussi le cours en ligne « Vue d'ensemble sur l'interception de communications privées », offert sur le Réseau canadien du savoir policier (RCDSP) pour ceux qui ne sont pas membres de la GRC, et sur Agora pour ceux qui le sont
- Les participants doivent avoir réussi l'examen de sélection faisant partie du processus d'inscription afin d'être accepté sur le cours
- La demande d'application doit inclure une lettre d'appui de leur officier hiérarchique
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Cours sur les techniques d'enquête anticorruption

Code du cours : CTEA

Description

Le cours vise à permettre aux participants d'acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour mener des enquêtes criminelles complexes et délicates sur des abus de confiance et infractions connexes prévues au Code criminel. Les participants apprendront différentes techniques d'enquête avancées et acquerront les connaissances, les aptitudes et les compétences, notamment de gestion, dont ils auront besoin à titre d'enquêteur principal pour enquêter sur des allégations criminelles visant des policiers et autres agents de la sécurité publique.

Format et prestation

- **Cadre de prestation :** Ce cours est présenté en personne. Lecture requise de matériel de cours par les participants inscrits (environ 3 heures).
- Le volet théorique est enseigné en classe.
- Le volet pratique se déroule dans des salles d'atelier.

Durée du cours : 5 jours

Nombre de participants : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers qui travaillent dans un service spécialisé chargé d'enquêter sur des allégations d'abus de confiance et autres allégations criminelles graves visant des policiers et des agents de la sécurité publique
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Gestion des cas graves : Gestionnaire d'équipe



Code du cours : GCGGE

Description

La gestion des cas graves diffère de la gestion d'enquêtes criminelles que les enquêteurs chevronnés sont habitués de mener. En raison de la portée et de la complexité des cas graves, l'expérience de ces enquêteurs est essentielle, mais ces derniers doivent aussi posséder d'autres connaissances et d'autres capacités analytiques. Ce cours vise à préparer les enquêteurs chevronnés chargés des crimes graves à relever les défis de gestion inhérents aux cas graves. Les participants au cours acquerront les connaissances et les compétences juridiques, d'analyse et de gestion nécessaires à la gestion d'un cas grave.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 25 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers qui assument un rôle de gestionnaire d'équipe chargé des enquêtes sur des cas graves. Les agents de la police militaire et de l'ASFC peuvent aussi s'inscrire au cours.
- Les participants doivent présenter une lettre d'appui de leur officier hiérarchique.
- Les participants doivent avoir réussi l'un des cours suivants :
 - Cours sur les enquêtes financières (CEFIN)
 - Cours sur le crime organisé (CCO)
 - Cours de techniques d'enquête sur les crimes graves (CTECG)
 - Cours de techniques d'enquête sur les drogues (CTED)
 - Dans les cas exceptionnels, le CCP acceptera la candidature de participants qui n'ont pas suivi de cours préalable, mais qui sont recommandés par leur supérieur hiérarchique.
- ou un certificat équivalent d'un autre établissement d'enseignement reconnu par le CCP.
- Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.



Techniques d'enquête sur les crimes majeurs



Description

Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour enquêter sur certaines des infractions les plus graves selon le Code criminel. Les participants apprendront différentes techniques d'enquête avancées et ils acquerront les connaissances, les compétences en gestion et les capacités d'enquête nécessaires à leur rôle d'enquêteur principal lors d'un crime grave.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 30 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : salle de classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux agents de la paix qui travaillent dans un service spécialisé d'enquête sur des crimes graves et complexes.
- Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.



Cours spécialisé sur les techniques en matière de vols de véhicules

Code du cours : CSTVW

Description

Les voleurs se servent de méthodes de plus en plus sophistiquées pour s'emparer des véhicules, en particulier les criminels ayant des liens avec le crime organisé ou des groupes terroristes. Les enquêteurs doivent être en mesure d'enquêter sur les vols de véhicules de manière efficace et professionnelle et, pour ce faire, ils doivent suivre une formation sur les techniques d'enquête les plus récentes et être préparés à mener des enquêtes très techniques et complexes.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe et les exercices pratiques sont effectués dans des installations hors site et locales

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse au personnel de l'application de la loi et aux enquêteurs chargés des vols de véhicules, y compris des automobiles, des camions, des motocyclettes, de l'équipement lourd, des véhicules de plaisance et des embarcations.
- Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.



Cours de rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition

Code du cours : CRDOMP

Description

Le cours a pour but d'apprendre aux agents de la paix à rédiger des dénonciations, des mandats et des ordonnances qui sont conformes à la norme juridique minimale. La norme juridique minimale est la norme de contrôle que les tribunaux de première instance appliquent aux cas où la validité d'un mandat est contestée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. La norme juridique minimale est satisfaite lorsque le contenu de la dénonciation pourrait justifier l'octroi d'un mandat par l'autorité judiciaire habilitée.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Durée du cours : 7 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux agents de la paix, aux membres d'organismes d'enquête, aux fonctionnaires, aux avocats de la Couronne ou aux membres de quelconque organisme fédéral, provincial ou étranger d'enquête ou de poursuite
- L'approbation de l'instructeur du cours est requise lors d'une inscription à titre d'agent de la paix et de membre d'un organisme d'enquête
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Expert du tribunal et de témoignage



Code du cours : ETT

Description

Des procès récents ont démontré que les témoins experts de la police se doivent d'être préparés le plus possible lors de leur témoignage. Dans ce cours, les participants vont :

- Apprendre les exigences légales concernant le témoignage d'expert
- Apprendre à rédiger des curriculums vitae et des rapports d'opinion propres à un domaine de compétence
- Apprendre des techniques de communication efficaces pour les témoignages devant les tribunaux
- Examiner l'importance de la confiance lors de la présentation en tant que témoin expert

Remarque

- Ce cours remplace le Cours de témoignage d'expert - pour techniques générales d'enquête (CTEXP)

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 16 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Exigences obligatoires :
- Les candidats devront soumettre leur curriculum vitae d'expertise 21 jours avant le début du cours
- Ce cours est offert aux :
 - Agents d'application de la loi des unités ou des sections spéciales à qui l'on peut demander de fournir des preuves devant les tribunaux ou de rédiger un rapport d'opinion
 - Membres civils et fonctionnaires qui sont experts dans un domaine ou une enquête spécialisés
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Cours sur le crime organisé



Code du cours : CCO

Description

Pour suivre le rythme de l'ère numérique et se mettre à jour sur le plan des compétences technologiques et des ressources nécessaires pour lutter contre le crime organisé, il faut adopter de nouvelles mesures de répression fondées sur la coopération et la mise en commun de l'information. Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour enquêter sur les activités multidimensionnelles du crime organisé et intenter des poursuites connexes. On examinera également les lois et les articles du Code criminel qui permettent la condamnation des membres de groupes criminels organisés.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique est enseigné en classe et les exercices pratiques se déroulent dans des salles de travail

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux :
 - agents de la paix affectés aux unités de patrouille, aux unités d'enquêtes sur des infractions relatives aux drogues, aux unités de lutte contre la criminalité urbaine et aux unités de réduction de la criminalité;
 - enquêteurs affectés à des opérations policières conjuguées ou à des groupes intégrés de lutte contre le crime organisé;
 - analystes du renseignement;
 - procureurs affectés à des opérations policières conjuguées ou à des groupes intégrés de lutte contre le crime organisé;
- la décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours d'analyse de renseignements stratégiques



Code du cours : CARS

Description

Les organismes d'application de la loi et autres entités utilisent les évaluations de renseignements stratégiques à diverses fins, comme celles de déterminer les niveaux de la menace, de fixer les priorités, d'établir des plans et d'influencer des opérations. Ce cours prépare les participants à analyser les problèmes de renseignement de façon systématique et à obtenir des produits de renseignements stratégiques valides et utilisables. Le cours porte sur la planification ainsi que la collecte, l'évaluation, le regroupement, l'analyse et la diffusion d'information pour produire un produit de renseignement qui répond aux besoins d'un client.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Le volet théorique est enseigné en classe.

Le volet pratique se déroule dans les salles d'atelier.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Pour être admis au cours, les participants intéressés doivent :
 - Soit être un analyste du renseignement ou de la criminalité à temps plein ou un superviseur d'une unité d'analyse du renseignement d'un organisme reconnu ou d'un organisme membre du Service canadien de renseignements criminels (catégorie 2 ou 3); ou
 - Être affecté, ou sur le point de l'être, à des activités d'analyse du renseignement stratégique
- Les candidats doivent fournir la preuve de la réussite du cours de renseignement et d'analyse tactique (CART)
- Les candidats doivent remplir un questionnaire de candidat (PDF, 70 3 Ko) Cours d'analyse de renseignements stratégiques (CARS) et l'inclure dans leur candidature
- Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours



Cours d'analyse de renseignements tactiques



Code du cours : CART

Description

Ce cours porte sur les compétences et techniques analytiques nécessaires pour effectuer une analyse du renseignement tactique. Les participants transforment les données brutes en intelligence utilisable à tous les niveaux du processus décisionnel. Le cycle du renseignement est également examiné pour que les participants comprennent sa place dans le contexte plus large des opérations et de la prise de décision. De plus, l'accent est mis sur les composantes d'analyse et de diffusion du cycle du renseignement et sur le rôle de l'analyste au sein de celles-ci. Les participants apprennent les principales techniques utilisées dans l'analyse et la diffusion du renseignement.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Le volet théorique est enseigné dans un laboratoire informatique.

Les travaux pratiques sont réalisés dans des salles d'atelier.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 24 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux analystes du renseignement ou de la criminalité à temps plein ou aux personnes identifiées pour le devenir par l'unité de renseignement d'un organisme reconnu dans les six à douze mois suivant leur candidature. Il n'est pas offert aux personnes occupant des postes qui soutiennent les unités d'analyse du renseignement d'une agence reconnue
- Les candidats doivent avoir des connaissances de Microsoft Excel (niveau intermédiaire) et Microsoft PowerPoint (niveau débutant)
- Les candidats doivent remplir un questionnaire de candidature (PDF, 76 4 Ko) de Cours d'analyse de renseignements tactiques (CART) et l'inclure dans leur candidature
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Enquêtes sur décès historiques non résolus



Code du cours : EHN

Description

Les enquêtes historiques non résolues peuvent être complexes et difficiles pour les enquêteurs. Ce cours :

- enseigne aux enquêteurs une approche méthodologique à l'égard des enquêtes historiques;
- couvre les progrès les plus récents des technologies judiciaires;
- utilise des études de cas pour illustrer différentes stratégies pour ce type d'enquête.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 30 étudiants (maximum)

Cadre de prestation : les composantes théoriques de ce cours sont dispensées dans une salle de classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux enquêteurs chargés de l'application de la loi qui :
 - ont une vaste expérience en matière d'enquête sur les homicides



Système d'analyse des liens entre les crimes de violence



Code du cours : SALVAC

Description

Le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC) est un outil servant à identifier les auteurs de multiples crimes violents. Ce cours fournit aux participants de l'information clé et des outils pour effectuer des analyses dans le SALVAC et interpréter les résultats. Ce cours offre aussi un aperçu de l'application d'analyse du SALVAC pour les cas de meurtres, de tentatives de meurtre, d'agressions sexuelles et de tentatives d'agression sexuelle, les cas suspects de personnes disparues, les enlèvements perpétrés par quelqu'un d'autre qu'un parent, les fausses allégations d'agression sexuelle ou de tentative de meurtre et les leurrez d'enfants.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique réalisé à partir de scénarios se donne dans un laboratoire informatique avec un accès au SALVAC.

Durée du cours : 15 jours

Taille de la classe : 16 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Tous les participants qui s'inscrivent au cours SALVAC devront suivre le cours dans son intégralité, y compris les frais de scolarité complets, que vous ayez ou non suivi avec succès le cours CDV (Cours sur les comportements des délinquants violents) avant de vous inscrire au SALVAC. Une exception pourrait être accordée au cas par cas après un examen complet de la demande des participants
- Le cours est offert aux employés d'un organisme d'application de la loi reconnu qui travaillent dans un centre SALVAC au moins qu'un analyste du SALVAC
- Le participant doit effectuer des analyses comme fonction principale
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police



Cours sur les comportements des délinquants violents

 **Code du cours :** CDV

Description

Ce cours est conçu pour améliorer les connaissances des participants sur les comportements des délinquants violents en ce qui concerne les homicides, les agressions sexuelles, les restes humains non identifiés, les agresseurs d'enfants de type préférentiels et de type situationnels, le harcèlement, la santé mentale et la relation avec les infractions criminelles, les évaluations des menaces et l'identification d'autres comportements observés.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Les éléments théoriques sont dispensés en classe.

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 32 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours s'adresse aux policiers et aux civils employés par les services de police. La priorité est donnée d'abord aux analystes du SALVAC, puis à ceux qui travaillent dans une unité spécialisée chargée d'enquêter sur les crimes violents contre la personne
- Les participants qui ont suivi avec succès le cours CDV et qui ne sont pas inscrits au cours SALVAC par la suite, peuvent être invités à reprendre et à suivre le cours CDV dans son intégralité, y compris les frais de scolarité, s'ils souhaitent suivre le cours SALVAC à une date ultérieure
- L'acceptation ou le refus du cours est à la discrétion du Collège canadien de police





Services de police autochtones



Stratégies de réduction des gangs autochtones



Code du cours : SGRA

Description

Les gangs autochtones sont une préoccupation relativement nouvelle, mais néanmoins grandissante, pour les services de police au Canada. Ce cours permet de mieux connaître les caractéristiques uniques des gangs autochtones et le processus de développement d'approches policières intégrées alliant prévention, intervention et répression. Les participants acquièrent une connaissance accrue des gangs autochtones et sont, de ce fait, en mesure d'accomplir leurs fonctions respectives avec une plus grande efficacité et plus à même de sensibiliser leurs collègues et leur collectivité sur la réalité des gangs autochtones.

Format et prestation

Cadre de prestation : salle de classe

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Admissibilité et exigences obligatoires

Le cours s'adresse :

- aux policiers qui travaillent dans des collectivités où des gangs autochtones sont actifs ou pourraient se former;
 - aux policiers qui travaillent au sein d'un groupe de patrouille, d'un groupe axé sur les relations avec la collectivité ou les relations culturelles, auprès de ressources aux écoles ou d'une unité de prévention, de répression, de renseignements ou d'analyse des questions liées aux gangs autochtones;
 - aux analystes civils qui travaillent pour les services de police; et
 - au personnel des services correctionnels fédéraux et provinciaux.
- L'acceptation ou le refus d'un participant est laissé à la discrétion du Collège canadien de police.



Solutions intégrées en matière de prévention de la violence et des mauvais traitements interpersonnels



Code du cours : SIPVMTI

Description

Le cours vise à mieux préparer les participants à travailler efficacement dans des collectivités aux prises avec des problèmes de violence familiale. Les participants effectuent des exercices de résolution de problèmes et se servent de cas réels pour perfectionner leurs connaissances, leurs compétences et leurs habiletés. L'accent est mis sur la façon dont il faut travailler avec la collectivité et les organismes concernés dans le but de traiter les problèmes en matière de violence et de mauvais traitements interpersonnels et d'élaborer des stratégies de réduction et de prévention de la violence.

Format et prestation

Cadre de prestation : salle de classe

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 24 étudiants (maximum)

Admissibilité et exigences obligatoires

Le cours s'adresse :

- aux agents de police qui travaillent dans des collectivités d'où surgissent d'importants problèmes de violence et de mauvais traitements interpersonnels;
- aux agents d'exécution de la loi qui ont une expérience limitée des enquêtes ayant trait à la drogue, qu'ils soient affectés à un groupe de la police en civil ou à un groupe de la police en uniforme;
- aux agents de police qui travaillent au sein d'un groupe de patrouille, d'un groupe axé sur les relations avec la collectivité ou les relations culturelles, et aux unités sur la violence familiale;
- aux intervenants des services aux victimes subventionnés par le gouvernement.
- L'acceptation ou le refus d'un participant est laissé à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours Police stratégique par l'action et le caractère (dans le cadre d'une approche autochtone)

 **Code du cours :** CACPA

Description

Le Collège canadien de police est heureux d'offrir une nouvelle version modernisée du cours Police stratégique par l'action et le caractère (dans le cadre d'une approche autochtone). Le cours est fondé sur une analyse approfondie des besoins et remplace l'ancien Cours d'administration policière supérieure (CAPS). Il conserve beaucoup d'éléments de l'ancienne version tout en mettant davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication interpersonnelles. Le PSAC comprend maintenant les éléments suivants :

- leadership fondé sur le caractère
- nouveaux outils psychométriques (EQ I 2.0 / Insights)
- introduction à la séance de coaching individuel
- outils de mentorat
- diversité et inclusion
- communication et conversations cruciales
- accès à la série virtuelle « leadership crédible » du RCSP

Ce cours s'adresse aux personnes travaillant dans le domaine de l'application de la loi en soutien aux communautés autochtones et qui ont acquis une certaine expérience de supervision au cours de leur carrière et qui sont prêtes à relever les défis de leadership que posent des rôles de gestion supérieurs ou complexes. Les participants apprennent à améliorer et adapter leurs compétences personnelles en gestion et en leadership en fonction de l'évolution des conditions sociales, spécifiquement en ce qui concerne les communautés autochtones. Le cours porte notamment sur les concepts de gestion et de leadership, la direction d'équipes hautement performantes, l'analyse et la résolution de problèmes, l'élaboration d'analyses de rentabilisation, la recherche, la déontologie, la résolution de conflits et la communication.

Format et prestation – 2 options

Durée du cours :

- Option 1
 - Virtuel – 7 semaines
 - environ 15 heures par semaine d'apprentissage virtuel durant les semaines 2, 3, 5 et 6;
 - les semaines 1, 4 et 7 comportent davantage d'apprentissage autonome;
 - un calendrier détaillé sera fourni aux participants.
 - Virtuel : maximum 16 étudiants
- Option 2
 - Mixte – 4 semaines
 - 2 semaines d'apprentissage virtuel et en ligne
 - Lundi au vendredi – 4 heures par jour
 - Suivi de
 - 2 semaines en classe avec conférenciers
 - Lundi au vendredi – 8 heures par jour
 - Mixte : maximum 24 étudiants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux gestionnaires ou aux professionnels de l'application de la loi récemment promus en vue d'une éventuelle promotion.
- Vous devez avoir l'appui de votre superviseur immédiat et deux années d'expérience de supervision. Votre expérience peut être liée à la gestion de programmes organisationnels ou nationaux, ou à la supervision d'employés exerçant diverses fonctions.
- Le Collège canadien de police considère la structure organisationnelle et l'échelon hiérarchique en examinant les demandes d'inscription au cours. Vous pourriez devoir présenter une lettre de votre superviseur immédiat à l'appui de votre demande d'inscription.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Leadership



Orienter la profession : Leadership exécutif avancé dans l'application de la loi microprogramme

 **Code du cours :** LACAL

Description

Le Collège canadien de police (CCP) est fier d'annoncer le lancement du nouveau microprogramme de Leadership avancé des cadres de la direction en application de la loi maintenant intitulé : Orienter la profession : Leadership exécutif avancé dans l'application de la loi microprogramme. Nous continuons d'offrir ce microprogramme est réalisé en partenariat avec l'Institut de développement professionnel (IDP) de l'Université d'Ottawa.

Dans le cadre de chaque cours, les participants seront exposés à des scénarios concrets et ils aborderont des sujets pertinents à la prestation réussie de services de police dans le monde d'aujourd'hui. Bien que chaque cours soit animé par un différent instructeur principal, le contenu est conçu de façon à être cumulatif. Cette approche aide à habiliter les participants à ne pas seulement conceptualiser leur futur souhaité, mais à obtenir les outils, le réseau et les ressources pour collaborer à l'atteinte de leur vision d'ici à la fin du cours six, qui comporte un exercice écrit.

Format et prestation

Cadre de prestation de la formation : Cadre de prestation de la formation

Durée du programme : Le programme consiste en six ateliers de trois jours qui se déroulent en personne au centre de formation du CCP.

Taille des classes : 16 élèves

Le programme consiste en six ateliers de trois jours en personne à l'établissement de formation du CCP.

- Cours 1 - Mener le changement dans les services de police
 - Trois jours en personne.
- Cours 2 - Politique, gouvernance et processus dans l'application de la loi
 - Trois jours en personne.
- Cours 3 - Créer des alliances significatives dans le secteur de la sécurité publique
 - Trois jours en personne.
- Cours 4 - Renforcer l'humilité culturelle des organisations
 - Trois jours en personne.

- Cours 5 - Favoriser la résilience au sein de l'organisation
 - Trois jours en personne.
- Cours 6 - Envisager et mettre en place un avenir souhaité
 - Trois jours en personne.
- Travaux en classe
 - Les participants devront rédiger une courte réponse (de 2 à 3 pages) à une ou deux questions après chaque cours.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce programme est offert aux membres d'organismes d'application de la loi et d'organismes gouvernementaux détenant le grade de surintendant principal ou un grade supérieur (et leurs équivalents civils et municipaux).
 - Les demandeurs détenant le grade de surintendant seront acceptés s'ils ont réussi le programme Perfectionnement des cadres supérieurs policiers du Collège canadien de police.
- L'inscription doit comporter une lettre d'appui du gestionnaire du demandeur.
- L'acceptation ou le refus de la demande de participation au programme est laissé à la discrétion du Collège canadien de police.



Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police

 **Code du cours :** LCCP

Description

Le Collège canadien de police (CCP), en partenariat avec l’Institut canadien pour la résolution des conflits (ICRC), est heureux d’annoncer la poursuite du Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police communautaire. Tout au long de ce programme hautement expérientiel, vous acquerez et mettrez en pratique des compétences pour gérer des conflits complexes, à la fois interpersonnels et de groupe. L’alignement des valeurs (personnelles, interpersonnelles, organisationnelles et communautaires) qui en résultera vous permettra de réduire les obstacles, de promouvoir la confiance, de renforcer les liens et la solidarité, de responsabiliser les autres, de résoudre les problèmes et de contribuer directement à la cohésion sociale.

Format et prestation

Cadre de prestation : La présence et la participation aux séances virtuelles et en personne ainsi que l’autoformation en ligne sont obligatoires pour tous les modules

Durée du programme : 52 heures sur une période de 4 à 6 mois (voir les détails plus bas)

Nombre de participants : Seize (16)

Cours 1 - Compétence en résolution de conflits

3 jours (24 heures) en personne au CCP à Ottawa : respecter la dignité; développer la conscience de soi, le dialogue empathique et la compréhension mutuelle; évaluer un conflit; faciliter des interventions autonomes, maintenir un espace neutre et sûr; comprendre les émotions

Cours 2 - Communauté d'apprentissage

séances virtuelles de 3 heures en groupe (1 heure par mois), plus 1 heure de coaching individuel pour continuer à approfondir les apprentissages et partager les expériences. Chacune des trois séances sera consacrée à un thème qui émergera durant la formation en personne, par exemple : les principes et le rôle d’une tierce partie neutre; les défis liés à la facilitation du dialogue; les méthodes d’intervention de groupe; les lignes directrices (approche, objectif et responsabilité)

Cours 3 - Interventions de groupe pour le développement de la paix dans la communauté

3 jours (24 heures) en personne au CCP pour apprendre à : cerner les parties prenantes; définir les méthodes/approches d’intervention de groupe; aborder les comportements difficiles, désamorcer les conflits, équilibrer les pouvoirs, établir la confiance, planifier les activités de groupe; et favoriser les résolutions par consensus.

Admissibilité et exigences

- Le programme est offert aux gestionnaires, aux gestionnaires supérieurs et aux cadres d’organismes d’application de la loi et du gouvernement
- La candidature des policiers qui travaillent avec des groupes communautaires pourrait être examinée à condition de démontrer l'avantage que cela aurait pour leur organisme dans une lettre d'une page et de présenter une lettre de soutien de leur responsable.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou rejeter une candidature



Coaching personnalisé en leadership



Code du cours : CPL

Description

Le leadership est un parcours pour lequel il vaut mieux avoir un guide. Le Programme de coaching personnalisé en leadership offert au Collège canadien de police (CPC) permet aux participants d'entreprendre ce parcours en les jumelant à une ou un coach qualifié de leur choix.

Pendant une période pouvant aller jusqu'à huit mois, les participants planifieront dix séances virtuelles individuelles d'une heure avec leur coach. Chaque séance de coaching portera sur un domaine choisi par la personne participante et toutes les séances lui permettront d'atteindre un objectif précis.

Les coachs du CPC sont tous formés et compétents, mais ils possèdent des expériences, une formation et des styles variés. Les participants pourront ainsi choisir le ou la coach qui leur convient le mieux.

Au moment de vous inscrire au programme, veuillez choisir deux coachs avec qui vous aurez une conversation virtuelle de 30 minutes en vue d'évaluer la compatibilité. Vous recevrez ensuite les directives officielles pour vous inscrire au programme. Veuillez prendre note que l'inscription officielle ne sera effectuée qu'après le jumelage à votre coach.

Format et prestation

Cadre de prestation : Les séances de coaching se dérouleront virtuellement et seront offertes en anglais ou en français (ou les deux) selon les compétences du coach.

Durée du programme : Dix séances virtuelles de coaching d'une heure tenues sur une période allant jusqu'à huit mois.

Nombre de participants : Il y aura une personne participante par séance de coaching

Admissibilité et exigences

- Ce programme est offert aux personnes qui travaillent dans des organismes d'application de la loi.
- Les candidatures doivent comprendre une lettre de soutien du gestionnaire de la personne.
- Les candidatures doivent aussi comprendre une lettre expliquant l'objectif des séances de coaching et précisant le choix de deux coachs pour les entrevues d'évaluation.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou rejeter une candidature.



Prise de décisions améliorées fondées sur des données pour un service de police efficace: Transformer la police au moyen d'analyses



Code du cours : TPMA

Description

Ce cours intensif de trois jours vise à fournir aux policiers et aux dirigeants une compréhension approfondie des pratiques et des principes relatifs aux services de police fondés sur des données probantes. Les participants apprendront à intégrer la recherche scientifique et l'analyse de données dans leurs processus décisionnels pour améliorer l'efficacité et l'efficience des activités policières. Le cours porte sur les éléments fondamentaux des services de police fondés sur des données probantes, les stratégies de mise en œuvre de résultats de recherche et les méthodes pour évaluer et améliorer les pratiques policières. Au moyen de séances interactives, d'études de cas et d'exercices pratiques, les participants acquerront les compétences nécessaires pour appliquer des approches axées sur des données probantes dans leurs tâches quotidiennes.

Format et prestation

Cadre de prestation : En personne

Les participants doivent assister au volet en personne pendant les heures de travail

Durée du cours : 3 jours

Nombre de participants : 16 participants

Admissibilité et exigences

- Ce programme est offert aux gestionnaires, aux gestionnaires supérieurs et aux cadres d'organismes et d'application de la loi et du gouvernement.
- Les candidatures doivent comprendre une courte lettre (d'une page tout au plus) expliquant pourquoi la personne gagnerait à participer au cours.
- Les candidatures doivent aussi comprendre une lettre de soutien du gestionnaire de la personne.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou refuser une candidature au programme.



Accroître la responsabilité : l'art de mener des conversations difficiles



Code du cours : ARAMCD

Description

Qu'elles portent sur des problèmes de rendement ou de comportement ou d'autres sujets délicats, les conversations difficiles participent du leadership. Pourtant, elles sont souvent repoussées ou évitées par crainte de conflit, par gêne émotionnelle ou par méconnaissance de la manière de procéder.

Pour autant, la rétroaction corrective est essentielle au succès des équipes. C'est important tant pour la personne qui donne la rétroaction, que celle qui la reçoit et, en définitive, pour la prospérité de l'organisation. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de donner une rétroaction constructive, de sorte que l'on a parfois tendance à éviter de l'exercice.

Le cours vise à aider les dirigeants à briser ce cycle d'évitement et à mettre toutes les chances de leur côté pour que la rétroaction porte ses fruits. Les participants apprennent à préparer, structurer et engager des conversations de façon claire, avec sang-froid et empathie. Cela transforme les conversations gênantes en un dialogue constructif qui favorise la responsabilisation et la croissance de la personne, de l'équipe et de l'organisation.

Format et prestation

Cadre de prestation : Salle de classe.

Durée du programme : 3 jours.

Taille de la classe : 20 participants.

Admissibilité et exigences

- Ce cours est offert aux dirigeants des organismes d'application de la loi qui sont appelés à donner de la rétroaction ou à engager des conversations difficiles avec des subordonnés directs, des pairs, des officiers supérieurs et d'autres interlocuteurs.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou rejeter une candidature.



Intégration éthique de l'intelligence artificielle dans les services de police



Code du cours : IEIASP

Description

Ce cours vise à fournir aux responsables de l'application de la loi et aux dirigeants gouvernementaux des connaissances pratiques sur les plus récentes avancées en matière d'intervention policière axée sur l'intelligence artificielle (IA).

Les participants examineront comment l'intelligence artificielle et les technologies d'apprentissage automatique peuvent améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment en matière de maintien de l'ordre prédictif, de cartographie de la criminalité en temps réel, d'affectation des ressources axée sur les données et de promotion de la sécurité publique. Ils exploreront également les défis associés à l'IA, y compris les biais algorithmiques et l'intégrité des données, et élaboreront des stratégies pour atténuer ces risques.

Dans le cadre de discussions de groupe interactives et d'ateliers pratiques, les participants travailleront en collaboration pour analyser des études de cas réelles et s'exercer à cerner les biais potentiels dans les systèmes d'IA.

Le cours présentera un cadre pour la gouvernance, la gestion du changement et l'acquisition éthique des technologies d'intelligence artificielle. Cela permettra aux participants de disposer des outils nécessaires pour mettre en œuvre l'IA de manière responsable. De plus, le programme aidera les participants à naviguer dans l'intersection entre les lois canadiennes la protection des renseignements personnels sur la technologie d'IA, afin d'assurer la conformité et une mise en œuvre éthique qui respecte les droits des citoyens et favorise la confiance du public.

Format et prestation

Cadre de prestation : Salle de classe.

Durée du programme : 3 jours.

Taille de la classe : 16 participants.

Admissibilité et exigences

- Ce cours est offert aux employés et aux gestionnaires, assermentés ou civils, d'organismes gouvernementaux et d'application de la loi engagés dans la mise en œuvre de technologies d'IA ou qui envisagent d'en adopter.
- L'acceptation ou le refus de la demande de participation au programme est à la discrétion du Collège canadien de police.



Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers



Code du cours : PCSP

Description

Le Collège canadien de police est heureux d'offrir une version modernisée du Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers (PPCSP). Cette version est le fruit d'une analyse exhaustive des besoins des cadres et des tendances récentes en perfectionnement du leadership.

Les dirigeants policiers opèrent dans des environnements dynamiques qui changent et évoluent constamment. Ceux-ci sont confrontés à des défis internes et externes devant lesquels ils doivent faire preuve de résilience personnelle et professionnelle en plus de posséder une grande capacité stratégique. Les dirigeants policiers performants doivent posséder une solide capacité de prendre des décisions de manière innovante tout en instaurant des milieux de travail sain axé sur les personnes. Également d'une grande importance, les dirigeants doivent avoir accès à un réseau de pairs qui font partie de leur système de soutien.

Le Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers est conçu pour les gestionnaires supérieurs et exécutifs qui ont un potentiel élevé dans le secteur de l'application de la loi. Il vise à permettre aux participants d'évoluer leurs compétences en leadership, avec un accent sur les capacités stratégiques et socio-émotives et de permettre l'atteinte de l'objectif global du programme, celui de renforcer le caractère du leader. Les participants se verront compléter une série de quatre cours consécutifs qui sont conçus pour mettre progressivement à défi la capacité du participant à être un leader qui inspire, est un visionnaire et est un agent du changement.

Au cours du programme, les participants compléteront une série de travaux d'apprentissage à l'intérieur des quatre cours qui inclus un projet en leadership stratégique qui se concentre sur la planification stratégique et l'importance des liens entre les processus et les personnes. Le nouveau projet stratégique révisé du programme PCSP permet aux participants de bien comprendre l'importance de l'intégration des processus et des personnes tout en s'engageant activement à la création dynamique de structures, politiques et pratiques qui permettent de développer des habiletés et la capacité individuelles et organisationnelles permettant d'offrir des services de l'application de la loi aux publics.

Plusieurs partenaires clés participent à la livraison du programme performant au-delà du gestionnaire du programme dont les fellows du programme, l'évaluateur et coach du projet de recherche, une gamme de dirigeants policiers séniors ainsi que des intervenants provenant du milieu académique et des industries connexes. Les participants sont également invités à travailler avec un sponsor exécutif et un conseiller de projet à partir de leur organisation.

Les quatre cours du programme PCSP sont obligatoires et doivent être complétés ensemble dans le même programme. Les cours se donnent par l'entremise d'auto apprentissage en ligne, de séances virtuelles et deux segments en personne. Les cours sont énumérés ci-dessous et pour chaque cours la durée, le nombre de sessions virtuelles et les travaux des participants sont aussi inclus :

- **Cours 1 : Le leader engagé et dévoué**
 - 6 semaines, auto-apprentissage en ligne et séances virtuelles
 - Environ 10 séances virtuelles
 - 3 devoirs
- **Cours 2 : Le leader résilient et stratégique**
 - 2 semaines, en personne
 - 9 jours sur place au CCP Ottawa
 - 3 devoirs
- **Cours 3 : Le leader consciencieux**
 - 7 semaines, auto-apprentissage en ligne et séances virtuelles
 - Environ 4 séances virtuelles
 - 2 devoirs
- **Cours 4 : Le leader moderne et innovant**
 - 4 semaines, auto-apprentissage en ligne et séances virtuelles et en personne
 - Environ 3 séances virtuelles et 6 jours en personne à l'extérieur qui inclue la graduation
 - 4 devoirs

Charge de Travail pour le Projet Central du Programme et des Autres Devoirs

En tout, les participants complèteront 12 devoirs. Certains seront complétés de manière individuelle et d'autres en groupe de travail.

6 des 12 devoirs feront partie du projet central du programme et seront complétés de manière progressive durant la durée du programme. Les participants peuvent s'attendre à devoir investir les efforts suivants pour compléter les 6 devoirs du projet central :

Cours 1 : 1 devoir, 3 heures de travail, dans un délai de 3 semaines

Cours 2 : 1 devoir, 3 heures de travail, dans un délai de 3 semaines

Cours 3 : 1 devoir, 15 à 25 heures de travail, dans un délai de 6 semaines

Cours 4 : 3 devoirs, 2 heures de travail chacun, dans un délai de 3 semaines pour les 3

Les participants devront prévoir environ 2 heures pour les autres devoirs (autre que ceux du projet central).

Format et prestation

Cadre de prestation :

- Auto-apprentissage en ligne, séances virtuelles et en personne
- La présence est obligatoire pendant les heures de travail pour les séances virtuelles et en personne

Durée du programme : De six à sept mois

Taille des groupes : Maximum 24

Admissibilité

- Le programme est conçu pour les gestionnaires supérieur de l'application de la loi qui sont au niveau d'inspecteur ou surintendant ou l'équivalent.

Prérequis

- Les postulants doivent avoir complété le cours de perfectionnement en leadership visant La Police stratégique par l'action et le caractère offert au Collège canadien de police ou l'équivalent d'une formation en gestion ou d'expérience de travail.
- Veuillez inclure cette information dans la Section B du formulaire d'inscription.

Exigences Obligatoires

Pour s'inscrire, le postulant doit :

- Identifier un sponsor exécutif qui s'engage à soutenir la formation d'une durée de douze mois du postulant. Pour les petits et moyens services de police, le sponsor devrait être le chef de police. Pour les autres moyens et grands services de police, le sponsor devrait tenir un rang plus élevé du postulant d'au moins un ou deux niveaux. À toutes fins pratiques, le sponsor ne devrait pas être le supérieur immédiat du postulant.
- Les postulants doivent soumettre le formulaire

d'inscription, dûment approuvé, un curriculum vitae à jour (dans lequel l'expérience et l'éducation s'y trouvent) avec une lettre de recommandation provenant du sponsor exécutif expliquant :

- Pourquoi le postulant doit suivre cette formation et comment il/elle et l'organisation en bénéficieront.
- Quelles sont les attentes de l'organisation en rapport avec cette formation pour le postulant et comment la formation devrait contribuer aux objectifs et priorités stratégiques de l'organisation.
- Qui sera assigné le rôle de conseillé interne du postulant pour assurer un support direct et ponctuel et contribué à son développement en leadership à l'intérieur de l'organisation.
- L'acceptation et le refus de la demande du postulant au programme de formation est à la discrétion du Collège canadien de police.



Leadership inclusif pour les cadres policiers: Se pencher sur les véritables enjeux pour avoir une incidence réelle



Code du cours : LICP

Description

Ce cours complet d'une durée de cinq jours vise à doter les cadres policiers des connaissances, des compétences et des stratégies nécessaires pour favoriser l'inclusion dans leur organisation. Grâce à une série de séances interactives, les participants examineront les principes du leadership inclusif, développeront des compétences sur le plan culturel, apprendront à reconnaître et à éliminer les préjugés inconscients, élaboreront des politiques et des procédures inclusives, et feront la promotion de la diversité et de l'équité dans le recrutement et le maintien en poste. Le cours permet d'avoir une incidence réelle en abordant de véritables enjeux dans le milieu policier canadien au moyen de vraies discussions et d'exercices pratiques.

Format et prestation

Cadre de prestation : En personne. Il faut assister au volet en personne pendant les heures de travail

Durée du cours : 5 jours

Nombre de participants : 16 participants

Admissibilité et exigences

- Ce programme est offert aux gestionnaires, aux gestionnaires supérieurs et aux cadres d'organismes d'application de la loi et du gouvernement.
- Les candidatures doivent comprendre une courte lettre (d'une page tout au plus) expliquant pourquoi la personne gagnerait à participer au cours.
- Les candidatures doivent aussi comprendre une lettre de soutien du gestionnaire de la personne.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou refuser une candidature au programme.



Diriger des équipes d'application de la loi



Code du cours : DEAL

Description

Le Collège canadien de police est heureux d'offrir le cours Diriger des équipes d'application de la loi (DEAL). À la suite d'une analyse approfondie des besoins, l'équipe du DEAL a procédé à une refonte du cours Police stratégique par l'action et le caractère (CAPS). Présenté en huit jours, ce programme très interactif et stimulant conserve beaucoup d'éléments de l'ancienne version tout en mettant d'avantage l'accent sur la sensibilisation et la création de milieux efficaces et favorables au sein des équipes policières.

Le présent cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi, qui ont acquis une certaine expérience en supervision et qui sont prêtes à relever les défis de leadership que posent des rôles de gestion supérieurs ou complexes. Les participants apprennent à améliorer et à adapter leurs compétences personnelles en gestion et en leadership en fonction de l'évolution des conditions sociales.

Format et prestation

Cadre de prestation : Salle de classe

Durée du cours : 8 jours

Nombre de participants : 24 participants

Admissibilité et exigences

- Ce cours est offert aux sergents, aux sergents d'état-major et aux superviseurs civils qui travaillent dans les organismes d'application de la loi canadiens
- Les demandes doivent comprendre une lettre d'appui du superviseur immédiat du postulant
- Les demandes doivent contenir deux années d'expérience de supervision. Cette expérience peut être liée à la gestion des groupes de travail précis ou à la supervision du personnel dans l'exercice de diverses fonctions
- Le Collège tient compte de la structure organisationnelle et de l'échelon hiérarchique lors de l'examen des demandes d'inscription au cours. Les postulants pourraient devoir joindre à leur demande une lettre d'appui de leur service
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou rejeter une candidature



Apprendre la vérité et diriger la réconciliation dans les services de police



Code du cours : AVDRSP

Description

Ce cours immersif de trois jours est conçu pour guider les participants à travers l'histoire commune du Canada, en mettant l'accent sur l'expérience des Autochtones. Il examine les répercussions historiques et actuelles de la Loi sur les Indiens, des traités et de la relation entre la police et les collectivités autochtones. Les participants examineront les répercussions à long terme des pensionnats ainsi que les défis auxquels font face les peuples autochtones dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice. Le cours souligne l'importance de comprendre ces réalités historiques pour favoriser efficacement la vérité et la réconciliation dans l'ensemble des services de police canadiens. Les agents et les dirigeants des services de police apprendront à cerner et à atténuer les préjugés, à mettre en œuvre des soins tenant compte des traumatismes et à contribuer à des efforts significatifs de réconciliation dans le cadre de leurs fonctions et au sein de leurs collectivités.

Format et prestation

Durée du cours : 3 jours

Cadre de prestation :

- En personne
- La présence est obligatoire pendant les heures de travail

Taille des groupes : 20 participants (maximum)

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce programme est ouvert aux employés des organismes d'application de la loi
- L'acceptation ou le refus de la demande de participation au programme est à la discrétion du Collège canadien de police



L'auto-optimisation pour un rendement élevé dans les services de police



Code du cours : AOREP

Description

S'appuyant sur les dernières recherches en neurosciences, ce cours intensif et interactif de trois jours se concentre sur trois compétences fondamentales pour un rendement optimal dans le domaine de l'application de la loi et du leadership : l'attention, la conscience de soi et la régulation émotionnelle.

Nous entraînons déjà notre corps à fonctionner en situation de stress. Mais comment pouvons-nous entraîner notre esprit? La recherche scientifique montre aujourd'hui qu'il n'existe pas une capacité fixe d'attention. L'attention est plutôt une compétence pouvant être acquise. L'amélioration de la force mentale accroît notre capacité de rester concentré dans le feu de l'action, d'offrir un rendement constant au fil du temps et de maintenir l'excellence malgré la pression.

Ce cours présente des méthodes pratiques et fondées sur des données probantes pour renforcer ces capacités internes. En entraînant son attention, en développant une meilleure conscience de soi et en apprenant la physiologie de la régulation émotionnelle, les participants prendront confiance en leurs propres capacités en matière d'autorégulation et de leadership, de prise de décision, de communication et de travail d'équipe. Il s'agit d'exercices de musculation de l'esprit qui renforcent la résilience et la clarté, non seulement pour atteindre l'excellence opérationnelle au travail, mais aussi pour faciliter l'établissement de relations saines et étroites dans tous les aspects de la vie.

Format et prestation

Durée du cours : 3 jours

Cadre de prestation : Chaque cours est offert en personne

Taille des groupes : 20 participants

Admissibilité et exigences

- Ce cours est offert aux gestionnaires, aux cadres supérieurs et aux membres de la haute direction des organismes d'application de la loi et des organismes gouvernementaux.
- Les demandes doivent inclure une lettre de soutien du gestionnaire du demandeur.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou rejeter une candidature



Réflexion stratégique pour dirigeants



Code du cours : RSD

Description

Les dirigeants sont appelés à prendre des décisions cruciales dans un environnement complexe et sous la contrainte de ressources limitées. Le cours présente un modèle de raisonnement stratégique et de prise de décisions qui oriente les dirigeants dans les quatre étapes cruciales du raisonnement stratégique.

Les participants découvriront les quatre éléments du raisonnement stratégique, puis travailleront en petits groupes pour appliquer le modèle à la résolution d'un défi stratégique concret. Les participants utiliseront des outils et des modèles de raisonnement stratégique éprouvés qu'ils pourront ensuite mettre en pratique pour relever les défis de demain.

En se concentrant d'abord sur leur croissance personnelle, les participants apprennent à incarner l'intégrité, à favoriser la santé des équipes et à avoir une incidence durable sur leurs organisations et leurs communautés.

Format et prestation

Cadre de prestation :

- En personne

Durée du cours : 3 jours

Taille des groupes : 16 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux dirigeants, assermentés ou civils, d'organismes gouvernementaux et d'application de la loi (et leurs équivalents civils et municipaux).
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Mener par l'exemple : la maîtrise de soi des dirigeants du milieu policier



Code du cours : DIMDP

Description

Un bon leadership commence par la conscience de soi. Dans une profession où les décisions ont un poids et une influence considérables, les dirigeants du milieu policier doivent non seulement développer leurs compétences opérationnelles, mais aussi être capables d'inspirer les autres. Ce cours permet aux dirigeants du milieu policier de renforcer leur résilience, leur intelligence émotionnelle et leur authenticité afin qu'ils puissent inspirer confiance et diriger avec clarté sous pression.

En se concentrant d'abord sur leur croissance personnelle, les participants apprennent à incarner l'intégrité, à favoriser la santé des équipes et à avoir une incidence durable sur leurs organisations et leurs communautés.

Format et prestation

Cadre de prestation :

- En personne

Durée du cours : 3 jours

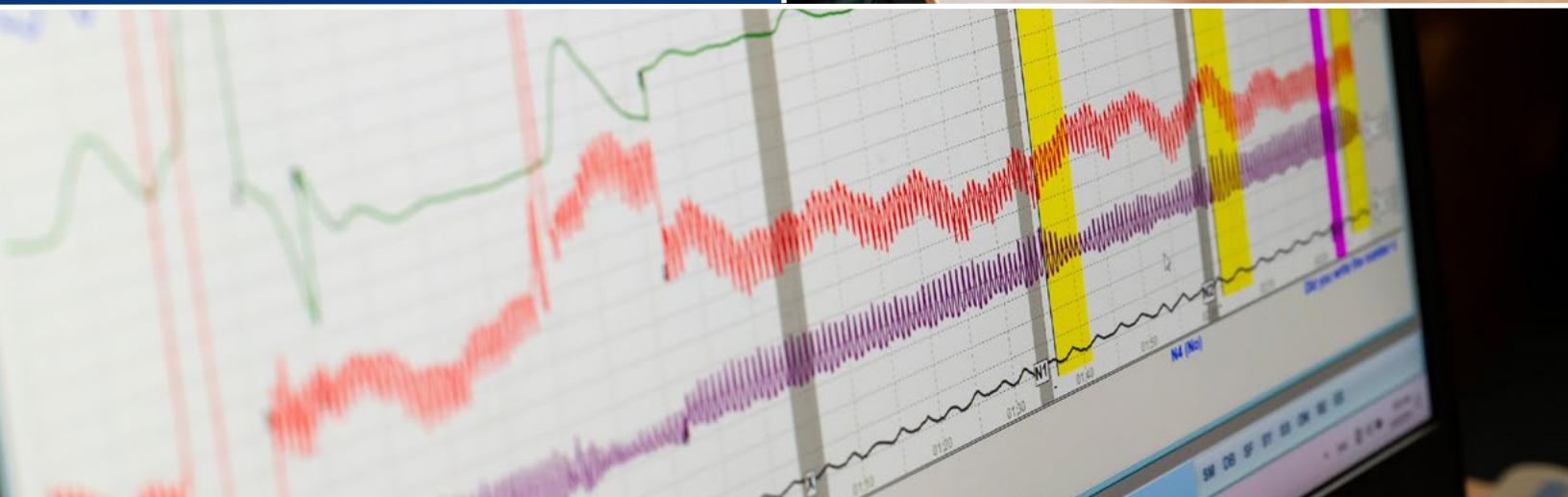
Taille des groupes : 16 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux dirigeants et aux futurs dirigeants d'organismes d'application de la loi.
- Le Collège canadien de police peut, à sa discrétion, retenir ou refuser une candidature au programme.



Formation polygraphique et technique d'entrevue



Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête



Code du cours : CIPPE

Description

Les participants acquièrent les connaissances et les compétences pour recueillir des renseignements plus précis et fiables auprès des témoins, des victimes et des suspects, et ce, d'une façon consentante. L'approche progressive de l'interrogation est axée sur l'obtention de renseignements qui peuvent être corroborés et utilisés pour faire avancer l'enquête. Il s'agit d'un processus axé sur les objectifs qui est conçu pour être adapté dans la recherche de la vérité, tout en respectant le droit canadien et les droits de la personne interrogée.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique est enseigné en classe.

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 16 participants

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux enquêteurs d'expérience à l'emploi d'un service de police accrédité ou d'un organisme gouvernemental chargé de mener des enquêtes de première ligne ou des enquêtes complexes, ce qui comprend les entrevues de victimes, de témoins ou de suspects.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours d'expertise en polygraphie



Code du cours : CEP

Description

Le Collège canadien de police offre aux policiers, aux militaires et au personnel du renseignement une formation pour devenir des experts en polygraphie agréés. Lorsqu'un expert en polygraphie pose des questions sur un sujet particulier à une personne et examine ses réactions physiologiques, il peut déterminer si le participant a dit la vérité ou menti. Le test polygraphique est un outil d'enquête qui est habituellement utilisé vers la fin d'une enquête.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne. Le volet théorique est enseigné en classe. Les exercices pratiques sont effectués dans une salle de polygraphie équipée du matériel nécessaire.

Durée du cours : Trois phases du cours doivent être suivies en un an :

- la phase théorique est un mélange de théorie et de pratique qui s'étend sur dix semaines
- la phase de stage dure deux semaines au cours de ces semaines les participants effectuent des exercices pratiques sous supervision directe
- pendant la phase de certification d'une durée d'environ neuf mois, les participants effectuent des exercices pratiques sous supervision indirecte.

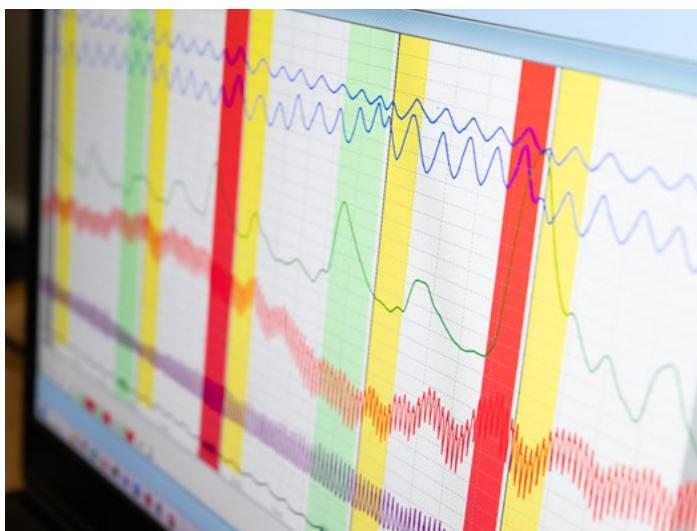
Taille de la classe : 14 participants

Pre-course assignments

- Mémoriser mot à mot le scénario de l'entrevue pré-épreuve polygraphique pour le cours d'expertise en polygraphie avant d'y assister. Lors du premier jour du cours, on évalue l'ensemble des participants sur leur capacité à écrire et à réciter de mémoire ce scénario.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux enquêteurs et intervieweurs d'expérience à l'emploi d'un service de police, d'un organisme militaire ou d'un organisme du renseignement reconnu au pays ou à l'étranger et ayant des programmes de polygraphie établis.
- Les demandes d'inscriptions doivent inclure une lettre d'appui rédigée par le chef du service de polygraphie de l'organisme.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Cours sur les techniques d'entrevue d'enquête de sécurité

Code du cours : CTEES

Description

Le cours sur les techniques d'entrevue d'enquête de sécurité du Collège canadien de police (CCP) fournira aux candidats un ensemble de compétences nouvelles et complètes pour maximiser leur efficacité lors des entrevues d'enquête de sécurité, des entrevues de candidats et des entrevues de contracteurs. Le cours intègre les recherches actuelles et les meilleures pratiques d'entrevue liées à la planification et à la préparation, aux techniques d'entrevue et à l'analyse de l'entrevue. Le cours consacre une partie importante du temps à des exercices de mise en situation.

Format et prestation

Cadre de prestation : Ce cours est présenté en personne.

Le volet théorique est enseigné en classe. Le volet pratique: se déroule dans les salles d'atelier.

Durée du cours : 4 jours

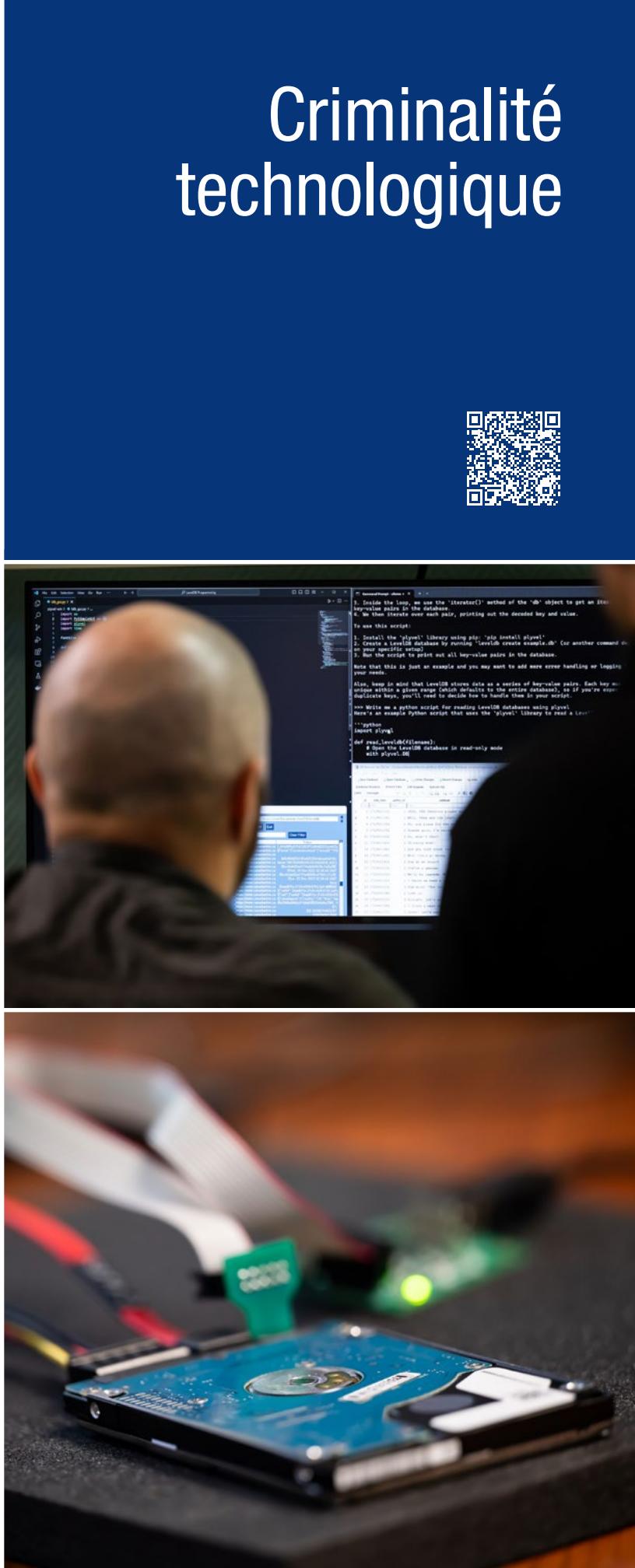
Taille de la classe : 16 participants, 4 chefs de salles de travail, ratio d'un chef de salles de travail pour 4 étudiants.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux employés des forces de l'ordre et aux fonctionnaires d'organismes non policiers chargés des entrevues dans le cadre d'enquêtes de sécurité.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Criminalité technologique



Examinateur en informatique judiciaire



Code du cours : INFJUD

Description

Le cours est destiné aux enquêteurs qui effectuent des fouilles et des perquisitions et qui analysent les éventuels éléments de preuve numériques découverts dans des ordinateurs personnels. Il porte sur les techniques d'extraction, d'authentification et d'analyse de données numériques et sur la façon de s'assurer que les éléments de preuve sont isolés, extraits et admissibles au tribunal. Une formation théorique, des démonstrations et des exercices pratiques sont utilisés pour enseigner les techniques avancées et les principes employés en informatique judiciaire.

Format et prestation

Durée du cours : 15 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux analystes judiciaires travaillant dans un service ou programme d'enquête sur la criminalité technologique.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Analyse sur la preuve par Internet



Code du cours : API

Description

Le cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour faire l'examen judiciaire des systèmes informatiques afin de trouver des éléments de preuve provenant d'Internet, laissés par diverses applications clientes dans un système d'exploitation Windows de Microsoft. Les preuves créées par ces diverses applications vont des paramètres aux fichiers de journalisation, en passant par les fichiers créés au moment de l'utilisation d'une application. Les applications les plus populaires sont étudiées : navigateurs Web, courriel, messagerie instantanée, partage de fichiers poste à poste, réseaux sociaux, webmail et plateformes en nuage. Les participants apprennent ensuite comment appliquer ces compétences aux nouvelles applications ou aux nouvelles versions d'applications dans les cas où les outils de criminalistique numérique disponibles ne suffisent pas ou une étude approfondie des preuves créées par ces applications est nécessaire.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux agents d'application de la loi et aux analystes judiciaires civils en informatique qui :
 - font partie d'un groupe de la criminalité technologique depuis au moins deux ans;
 - possèdent des compétences de base dans l'utilisation d'un logiciel de pointe destiné à l'analyse judiciaire.
- Les participants doivent avoir réussi le cours Examinateur en informatique judiciaire (INFJUD). Si ce cours n'a pas été suivi, la candidature d'examineurs en informatique judiciaire comptant préféablement deux ans d'expérience sera prise en considération.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Techniques d'enquête de réseau

🎯 **Code du cours :** TER

Description

Le cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer des recherches, des saisies et des enquêtes sur de petits réseaux informatiques en environnement Windows. Les participants apprennent à recueillir de l'information, à élaborer un plan et à anticiper les besoins sur place avant d'enquêter sur un réseau informatique. Les participants apprennent des techniques efficaces afin d'assurer la continuité de la preuve, de déterminer l'emplacement d'éléments précis, de consigner la chaîne de possession et de repérer les éléments présentes en cour.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers et aux agents d'application de la loi.
- Les participants doivent avoir réussi le cours Examinateur en informatique judiciaire (INF.JUD).
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Acquisition et analyse d'appareils mobiles

🎯 **Code du cours :** AAAM

Description

La technologie mobile est en constante évolution et, dans la société canadienne d'aujourd'hui, la plupart des citoyens possèdent et utilisent un appareil mobile dans tous les aspects de leur vie. Par conséquent, les données que contiennent ces appareils peuvent constituer d'importants éléments de preuve dans pratiquement toutes les enquêtes modernes et elles peuvent être utilisées avec l'aide d'examinateurs en criminalistique numérique qualifiés. Les examinateurs en criminalistique numérique spécialisés en analyse judiciaire des appareils mobiles sont des experts qui peuvent utiliser des techniques, des outils et des logiciels spécialisés pour accéder à l'information contenue dans ces appareils, l'extraire, l'analyser et la divulguer de façon à ce qu'elle soit admissible en cour.

Le cours permet d'apprendre les principes de base de l'extraction et de l'analyse de données d'appareils mobiles destinées à servir de preuve. Les apprenants tireront parti d'une démarche qui intègre l'analyse judiciaire des appareils mobiles dans le processus d'une enquête criminelle. Les aspirants examinateurs en criminalistique numérique comprendront le rôle qu'ils seront appelés à remplir et apprendront à résoudre des problèmes qui vont au delà des aspects techniques de leur travail. Ils apprendront à aider les enquêteurs avec la manipulation et la saisie d'appareils mobiles, à recueillir et à analyser les données contenues dans un appareil mobile, à rédiger un compte rendu et à témoigner au sujet de l'analyse de données et de la manipulation et de la récupération de pièces à conviction dans un appareil mobile, et à faire progresser leur perfectionnement professionnel après le cours dans le domaine de l'analyse judiciaire des appareils mobiles.

Format et prestation

Ce cours est divisé en deux volets : l'un des deux est offert en ligne, et l'autre, en personne. Celui offert en ligne est axé sur l'apprentissage des concepts théoriques et comprend de nombreuses activités pratiques. Celui offert en personne met l'accent sur des exercices pratiques et des projets. Chaque volet doit être terminé avec succès pour obtenir les crédits du cours. L'inscription au cours permet de suivre les deux volets. Le volet en ligne doit être terminé avec succès afin de suivre celui offert en personne.

Durée du cours : Dix jours, à partir d'un total de 80 heures d'activités d'apprentissage, comme suit :

- Premier volet - Apprentissage en ligne : environ 80 heures de modules d'apprentissage en ligne à rythme libre (y compris des exercices et des interrogations) qui doivent être achevés au cours d'une période de 10 semaines.
- Second volet - Apprentissage en classe : cinq jours d'apprentissage en personne et de travail en laboratoire.

Nombre de participants : Maximum de 20 participants pour chaque volet du cours

Cadre de prestation du cours :

- Premier volet - apprentissage en ligne : formation offerte à l'aide de la plateforme d'apprentissage en ligne du Collège canadien de police
- Second volet - apprentissage en classe : formation offerte sur place, en classe

Admissibilité et exigences obligatoires

- Les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité et aux exigences suivantes pour pouvoir s'inscrire au cours :
 - travailler en tant qu'examineurs en criminalistique numérique;
 - avoir obtenu l'autorisation de leur service de police ou de leur organisme d'exécution de la loi à effectuer des analyses en criminalistique numérique.
- La réussite du premier volet du cours est obligatoire pour suivre le second volet.
- Avant de s'inscrire au présent cours, on recommande fortement aux participants de suivre une formation sur l'utilisation d'au moins un outil commercial d'extraction criminalistique de données numériques et d'au moins un logiciel commercial d'analyse criminalistique de données numériques.
 - Lors de la formation en classe, le Collège canadien de police fournira les outils et les logiciels suivants :
 - extraction - UFED4PC et UFED Touch 2 de Cellebrite, XRY de MSAB, Magnet AXIOM;
 - analyse - Physical Analyzer de Cellebrite, XAMN de MSAB, Magnet AXIOM.
- L'acceptation ou le refus des participants est à la discréction du Collège canadien de police.



Atelier d'analyse de processus actifs

- **Code du cours :** AAPA

Description

Les participants acquerront la confiance nécessaire pour saisir des données volatiles provenant de systèmes informatiques et les compétences nécessaires pour effectuer une analyse de base des données saisies. Les structures de mémoire et les différents types de système informatique dans des ordinateurs en fonctionnement ainsi que les méthodes et les techniques appropriées pour saisir l'information dans la mémoire et le système sont présentés. Les participants apprendront les techniques d'extraction de renseignements de données volatiles ainsi que les méthodes de base pour interpréter et analyser l'information tirée de systèmes en fonctionnement.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : salle d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Les participants doivent faire partie d'un groupe ou d'un programme d'enquête sur la criminalité technologique.
- Les participants doivent avoir réussi le cours Examineur en informatique judiciaire (INFJUD) ou une formation équivalente.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Atelier sur l'analyse des registres



Code du cours : AAR

Description

Les enquêtes judiciaires nécessitent souvent de déterminer si un ordinateur particulier a été utilisé pour commettre une infraction. Cet atelier permet d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser les fichiers de registre à des fins judiciaires dans le système d'exploitation Microsoft Windows. Les participants feront des exercices pratiques pour interpréter les principales valeurs d'un registre, qu'elles soient le résultat d'actions délibérées de l'utilisateur de l'ordinateur ou d'un processus automatisé de l'ordinateur.

Format et prestation

Durée du cours : 4 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : salle d'informatique d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

Les participants doivent avoir réussi le cours Examinateur en informatique judiciaire (INFJUD).

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Expert du tribunal et de témoignage technique



Code du cours : ETTT

Description

Aujourd'hui, presque toutes les enquêtes et les procédures judiciaires reposent sur des éléments de preuve provenant de la technologie ou dérivé de la technologie. La nécessité de pouvoir faire appel à des témoins experts bien préparés et capables d'expliquer des concepts technologiques complexes devant le tribunal n'a jamais été aussi importante. Dans ce cours, les participants apprendront les exigences légales en matière de preuves, apprendront à rédiger des rapports d'opinion d'expert ou des rapports techniques propres à un domaine d'expertise, et acquerront des compétences de communication efficace pour les témoignages en cour. Les participants auront aussi l'occasion de mettre en pratique leurs compétences en matière de témoignage en cour dans le cadre d'un procès fictif.

- apprendre les exigences légales en matière de preuves;
- apprendre à rédiger un curriculum vitae et des rapports d'opinion expert ou des rapports techniques spécifiques à un domaine d'expertise technique; et,
- acquérir des compétences de communication efficaces pour les témoignages.

Format et prestation

Durée du cours : 8 jours

Taille de la classe : 16 participants (maximum)

Cadre de prestation : salle de classe

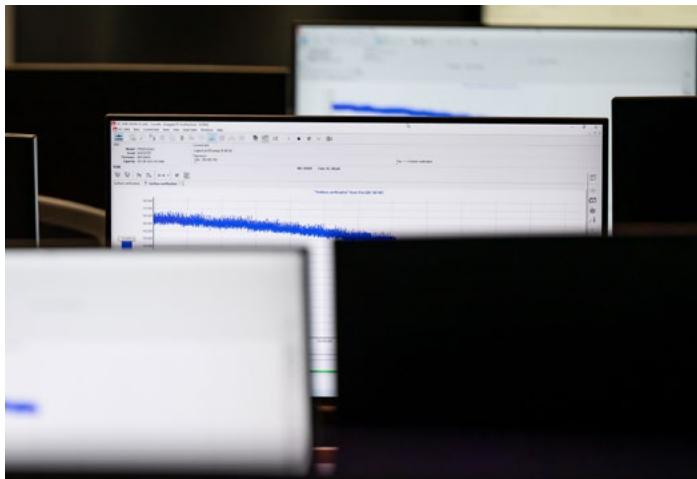
Admissibilité et exigences obligatoires

Ce cours s'adresse aux :

- agents d'application de la loi et les employés de la fonction publique (civils) des unités ou sections spécialisées à qui l'on peut demander de fournir des preuves devant les tribunaux ou de rédiger un rapport d'opinion d'expert ou un rapport technique.
 - Les unités ou sections spécialisées dans ce contexte incluent, sans toutefois s'y limiter, des unités telles que la criminalité technologique (criminalité liée aux technologies de pointe), la cybercriminalité, l'exploitation des enfants, l'interception licite et les accès / intrusions secret.

Exigences obligatoires :

- Les candidats devront soumettre leur curriculum vitae d'expert 21 jours avant le début du cours.
 - Les candidats recevront des conseils et auront le temps de travailler sur leur CV d'expert avant que celui-ci ne soit évalué et utilisé dans le procès simulé.
- Les candidats devront soumettre soit un rapport d'opinion d'expert ou un rapport technique (rapport d'extraction et d'analyse de téléphone intelligent, par exemple) au moins 21 jours avant le début du cours.
 - Notez que le rapport d'opinion expert ou le rapport technique doit pouvoir être partagé et qu'il sera utilisé lors du procès simulé.
- Les candidats devront apporter leur propre ordinateur portable afin de pouvoir travailler sur leur CV et leur rapport d'opinion d'expert ou leur rapport technique.



Technologies numériques pour enquêteurs

🎯 Code du cours : TNE

Description

L'univers cybernétique n'a pas de frontière, permet facilement d'agir sous le couvert de l'anonymat et offre des méthodes de dissimulation et de nouveaux outils aux criminels grâce auxquels ils peuvent se livrer à un éventail d'activités criminelles. Pour ces raisons, le cours vise à aider les enquêteurs à résoudre des crimes qui nécessitent l'analyse d'éléments de preuve numériques. Pour commencer, les participants prendront connaissance de la structure et du fonctionnement d'un ordinateur, des réseaux et d'Internet. Ensuite, ils apprendront comment trouver et consigner des éléments de preuve numériques liés à des activités criminelles, comment accéder légalement aux données d'un ordinateur et les préserver, et comment faire des recherches légitimes et saisir de potentiels éléments de preuve numériques et technologies numériques sur les lieux d'un crime. Enfin, les participants prendront connaissance des considérations juridiques entourant les enquêtes liées à la technologie numérique, y compris la jurisprudence plus ou moins nouvelle, et apprendront à rédiger efficacement des mandats de perquisition relatifs à la technologie numérique.

Format et prestation

Durée du cours :

25 heures en ligne, suivies de 5 jours en classe, comme suit :

- Partie 1 : Environ 25 heures d'apprentissage en ligne préalable au cours, à votre rythme.
- Partie 2 : 5 jours d'apprentissage en classe

Taille de la classe : 20 participants (maximum) pour la partie 2

Cadre de prestation :

- Partie 1 : Le cours est dispensé en ligne sur une plateforme d'apprentissage numérique.(Par exemple, le CCP eCampus)
- Partie 2 : Apprentissage en personne dans une salle de classe informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux enquêteurs et aux employés de services de police et d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux qui jouent un rôle dans la sécurité publique.
- La priorité sera donnée aux candidats qui appartiennent déjà à une unité d'enquête sur la cybercriminalité ou à une unité d'enquête sur l'exploitation des enfants.

- Les participants doivent être à l'aise pour effectuer les tâches suivantes sur un ordinateur Windows :
 - Utiliser des programmes pour envoyer des courriers électroniques, le traitement de texte, naviguer sur le Web et personnaliser leurs interfaces.
 - Gérer des dossiers et des fichiers à partir de Windows Explorer (c'est-à-dire créer, copier, déplacer et supprimer des fichiers ou des dossiers)
 - Télécharger et installer des programmes à partir d'Internet
 - Dépanner et résoudre des problèmes de base.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.
- La composante en ligne (Partie 1) doit être complétée avant de pouvoir s'inscrire à l'une des séances en classe (Partie 2).
- Une fois la composante en ligne (partie 1) complétée, il est de la responsabilité du candidat ou de son coordonnateur de formation de communiquer avec le bureau du registraire pour demander une séance en classe.



Cours d'enquêteur sur la cybercriminalité

🎯 **Code du cours :** CECC

Description

Ce cours intermédiaire et technique est axé sur la conduite d'enquêtes en cybercriminalité. Les participants travaillent individuellement et en équipe pour apprendre à recueillir et à préserver des preuves provenant de sources technologiques et Internet, à appliquer les techniques d'enquête en cybercriminalité et à relever les défis juridiques et techniques liés aux cyber enquêtes. Ils mettent en pratique des méthodes et des approches d'enquête éprouvées grâce à des exercices pratiques, des mises en situation et du matériel de cours dispensés par des praticiens et des experts. Puisque les menaces de cybercriminalité ne se limitent pas à l'étendue des lois qu'elles ne contestent ni aux juridictions qu'elles empiètent, les participants apprennent aussi l'importance de collaborer avec d'autres organismes publics (fédéraux, provinciaux, municipaux et internationaux) et le secteur privé pour prévenir et enrayer ces crimes.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : Salle de classe informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Le cours s'adresse aux enquêteurs qui travaillent dans un groupe des opérations spéciales chargé de la cybercriminalité.
- Les participants doivent avoir réussi le cours du CCP Technologies numériques pour enquêteurs (TNE) dans les dernières cinq années ou le cours Examinateur en informatique judiciaire (INFJUD). Une preuve de réussite du cours doit être envoyée avec le formulaire d'inscription.
- Les participants doivent posséder des connaissances de base sur l'utilisation de la ligne de commande sous Linux. Ces connaissances peuvent être acquises grâce aux ressources d'autoformation mises à leur disposition lors de leur inscription à une session.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement

 **Code du cours :** UIOR

Description

Ce cours permet d'enseigner aux employés de l'application de la loi comment faire des recherches dans Internet dans le cadre d'enquêtes liées à la technologie. Les participants apprennent les principes fondamentaux des technologies d'Internet, qui leur permettent d'accéder à de l'information qui peut être très utile à une enquête et d'en rendre compte. De plus, ils apprennent comment naviguer sur Internet pour recueillir de l'information sans laisser de trace de leur activité numérique.

Format et prestation

En ligne

Durée du cours : Cours de 40 heures à votre rythme, à compléter dans un délai de 5 semaines.

Cadre de prestation : eLearning, le volet théorique et le volet pratique est enseigné en ligne.

En classe

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 20 participants

Cadre de prestation : Le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique.

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert à tout le personnel de l'application de la loi de divers milieux administratifs et opérationnels.
- Tous les niveaux d'expérience en informatique sont acceptés.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.

eLearning - Configuration de système recommandée :

- Processeur 1 GHz (Intel ou AMD) ou supérieur
- 1 Go de RAM ou plus
- Windows XP (SP3) ou supérieur
- Navigateurs Chrome et Firefox, avec JavaScript et cookies activés
- Adobe Flash Player 10 pour Internet Explorer
- Adobe Reader 8 pour Windows
- Moniteur prenant en charge:
 - Résolution d'écran 1280x1024
 - Couleur 32 bits
- Accès Internet haut débit (câble ou DSL)
- Compte email
- Carte son avec casque ou haut-parleurs



Cours avancé d'analyse de renseignements de source ouverte



Code du cours : CAARSO

Description

Ce cours traite des techniques d'enquête relatives à des sources ouvertes qui peuvent être utilisées à l'échelle internationale pour la collecte de renseignements sur Internet liés aux médias sociaux, aux plateformes de jeux, aux archives publiques et à l'information accessible au public. Les participants prendront connaissance des outils utilisés pour localiser des personnes et des organisations à l'échelle internationale à l'aide des bases de données publiques et apprendront à mener des enquêtes avancées dans les médias sociaux en appliquant des techniques d'analyse et en utilisant des outils offerts sur le marché. Ils acquerront aussi la capacité d'accéder à des renseignements dans le Web invisible, de les consulter et de les recueillir et apprendront comment enquêter sur l'utilisation de la cryptomonnaie.

Format et prestation

Durée du cours : 5 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : Salle d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux employés de l'application de la loi travaillant dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, de la réglementation et des forces armées qui ont besoin d'outils pour obtenir de l'information provenant des sources ouvertes (publiques).
- Les participants doivent avoir réussi le cours *Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement (UIOR)*. Une preuve de réussite pourrait être exigée.
- Les cours suivants seront considérés dans les critères de sélection, mais ne sont pas obligatoires :
 - *Cours en ligne de Toddington International* (en anglais seulement)
 - Utilisation tactique d'Internet (GRC)
 - Introduction aux recherches dans les sources ouvertes sur Internet (GRC)
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Exploitation des enfants via Internet au Canada



Code du cours : EEIC

Description

Ce cours offre les connaissances, les outils et les ressources nécessaires pour appliquer les lois canadiennes dans les enquêtes sur des infractions d'exploitation sexuelle d'enfants dans Internet. Il porte sur les techniques d'enquête traditionnelles, la façon d'utiliser Internet comme outil d'enquête pour recueillir des éléments de preuve, la rédaction et l'exécution de mandats de perquisition, la recherche de preuves et l'interrogation des suspects. Le cours est axé sur l'importance d'appliquer des pratiques normalisées pour faciliter la collaboration interorganismes dans les enquêtes. Des exercices pratiques et des scénarios sont utilisés tout au long du cours afin que les participants puissent mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers affectés à temps plein aux enquêtes sur les crimes d'exploitation d'enfants ou aux personnes autorisées à enquêter sur ces crimes.
- Les participants doivent avoir réussi le cours *Technologies numériques pour enquêteurs (TNE)*.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréction du Collège canadien de police.



Cours avancé sur l'exploitation des enfants via Internet

 **Code du cours :** CAFEI

Description

Internet est utilisé par les criminels qui exploitent des enfants. La façon d'enquêter sur ces crimes, y compris sur les enfants disparus et assassinés, évolue rapidement. Ce cours offre les connaissances et les outils nécessaires pour lutter contre les infractions liées à l'exploitation d'enfants dans Internet. De plus, les enquêteurs chevronnés en matière d'exploitation d'enfants dans Internet acquerront les outils et les connaissances leur permettant d'effectuer des enquêtes en ligne proactives.

Format et prestation

Durée du cours : 10 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : le volet théorique et le volet pratique est enseigné dans un laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux policiers affectés à temps plein aux enquêtes sur les crimes d'exploitation d'enfants sur Internet ou aux personnes autorisées à enquêter sur ces crimes.
- Les participants doivent :
 - être autorisés à effectuer des opérations d'infiltration en ligne
 - avoir réussi le cours *Exploitation des enfants sur Internet au Canada (EEIC)*
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Cours sur les enquêtes relatives au partage de fichiers poste-à-poste

 **Code du cours :** P2P

Description

Ce cours permet aux enquêteurs dans le domaine de l'exploitation d'enfants dans Internet d'améliorer leurs compétences techniques d'enquête. Il cible les réseaux de partage de fichiers afin d'identifier les distributeurs prolifiques de pornographie juvénile à l'aide du système de protection de l'enfance. Les participants apprennent à utiliser cet outil d'enquête afin d'établir des bases solides pour la rédaction de mandats de perquisition selon les principes P2P et à témoigner efficacement en cour.

Format et prestation

Durée du cours : 4 jours

Taille de la classe : 20 participants (maximum)

Cadre de prestation : laboratoire d'informatique

Admissibilité et exigences obligatoires

- Ce cours est offert aux personnes qui travaillent dans un groupe de lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet (GLEI) (ou l'équivalent).
- Les participants doivent être autorisés par leur superviseur à mener des enquêtes P2P.
- Les participants doivent avoir réussi le cours *Technologies numériques pour enquêteurs (TNE)*.
- La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discréion du Collège canadien de police.





Droit d'auteur © Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représentée par la Gendarmerie royale du Canada, 2026

Ce document est la propriété du Collège canadien de police. Il ne doit pas être utilisé, diffusé ou
dupliqué sans le consentement écrit du Collège canadien de police.



**Courriel**

cpc_registrar-registraire_ccp@rcmp-grc.gc.ca

Website

www.cpc-ccp.gc.ca

Bibliothèque du CCP

Tél: 613-993-3225

Courriel: library_biblio@rcmp-grc.gc.ca

Campus d'Ottawa

1, chemin Sandridge
Ottawa (ON) K1G 3J2

CCP de l'Ouest

1101-45337, croissant Calais
Chilliwack (Colombie-Britannique) V2R 0N6